

H.R.



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
AUTOROUTE VILLE-MARIE

CANQ
TR
GE
PR
235



532843

Denis Roy

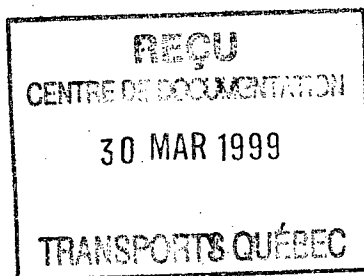
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

AUTOROUTE VILLE-MARIE

RAPPORT SOUMIS AU MTQ

LAV-611

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



MTQ

ETHNOSCOP

Août 1987

CANQ
TR
GE
PK
235

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	i
Liste des figures.....	iii
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 LE MANDAT	2
1.2 LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE	3
1.3 LA PROBLÉMATIQUE.....	4
2.0 INTRODUCTION HISTORIQUE.....	5
2.1 LE CONTEXTE HISTORIQUE.....	6
2.2 LE FAUBOURG QUÉBEC (SAINTE-MARIE)	7
3.0 L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	15
3.1 LE SITE BjFj-26 (BANNÉRMAN)	16
3.1.1 Méthodologie d'intervention	16
3.1.2 Le contexte archéologique	16
3.1.3 Résultats (sondages 4D et 4E)	19
3.1.3.1 Le profil stratigraphique.....	19
3.1.3.2 Les artefacts	25
3.1.4 Interprétation	35
3.2 LE SITE BjFj-27 (MOLSON).....	36
3.2.1 Méthodologie d'intervention	36
3.2.2 Le contexte archéologique	41
3.2.2.1 Les coupes stratigraphiques	41
3.2.3 Les résultats.....	48
3.2.3.1 Les structures.....	48
3.2.3.2 Les artefacts	56
3.2.4 Interprétation	57
4.0 CONCLUSION.....	58
4.1 SOMMAIRE DES RÉSULTATS.....	59
4.1.1 Le site Bannerman (BjFj-26)	59
4.1.2 Le site Molson (BjFj-27)	59
4.1.3 Les zones limitrophes	59
4.2 RECOMMANDATIONS	61

5.0 BIBLIOGRAPHIE.....	62
-------------------------------	-----------

5.1 DOCUMENTS.....	63
---------------------------	-----------

5.2 CARTES ET PLANS	66
----------------------------------	-----------

ANNEXE 1 - CATALOGUE PHOTOS

ANNEXE 2 - MÉTRAGE DU FILM VIDÉO

ANNEXE 3 - ANALYSE DES SOLS DE BjFj-26

Le catalogue des artefacts est contenu dans un cahier annexe.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte de Bouchette (1815).....	10
Figure 2: Carte de Grey (1839).....	11
Figure 3: Carte de Hopkins (1879).	12
Figure 4: Carte de Goad (1890).....	13
Figure 5: Plan de BjFj-26 et 27.....	18
Figure 6: BjFj-26 opérations 4D et 4E, stratigraphie.....	22
Figure 7: Plan de BjFj-27.....	39
Figure 8: Plan de BjFj-27, opération 1.....	40
Figure 9: BjFj-27, opération 1, stratigraphie.....	42
Figure 10: BjFj-27, opération 1D, stratigraphie.....	43

1.0 INTRODUCTION

1.1 LE MANDAT

A la suite d'une entente entre la firme Lavalin et le ministère des Transports, la firme Ethnoscop recevait, le 17 septembre 1986, le mandat d'effectuer une surveillance archéologique lors des travaux de construction de la sortie est de l'autoroute Ville-Marie pour l'avenue de Lorimier et de la voie d'entrée sur l'autoroute en prolongement de la rue Notre-Dame. Cette surveillance devait être effectuée sur les lots 30-3 ptie et 30-2 ptie acquis par le M.T.Q.

De façon plus spécifique, nous étions chargés de fournir une évaluation de la coupe de terrain mise au jour lors de l'aménagement de l'accès à l'autoroute Ville-Marie. Cette coupe se localise sur la bordure nord-ouest de l'ancienne rue Saint-Antoine et les vestiges archéologiques visibles suggéraient la proximité de la fabrique de pipes en terre connue sous le nom de Bannerman (BjFj-26). Il fallait donc évaluer cette coupe et essayer de mesurer l'impact de l'aménagement de l'autoroute sur le site.

Il fallait d'autre part, dans une perspective de prévention, effectuer des sondages et assurer la surveillance des travaux d'excavation du site sur lequel la carte de Hopkins (1879) localise des bâtiments identifiés "Malt House" et "Sugar Refinery" (BjFj-27) et appartenant à John H. R. Molson. L'objectif des sondages effectués à la machine étaient d'évaluer le site, d'une part afin de décider de l'opportunité ou non d'y effectuer des fouilles de sauvetage, d'autre part pour nous fournir un schéma de l'organisation du site nous permettant d'intégrer les informations qui seraient recueillies lors de la surveillance des travaux d'excavation reliés à la construction de l'autoroute.

1.2 LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE

Le site Bannerman (BjFj-26) est situé au sud-ouest de l'avenue de Lorimier et au nord-ouest de la rue Saint-Antoine qui devient une entrée de l'autoroute Ville-Marie. Le site "Malt House" de Molson (BjFj-27) se situe au sud-ouest du prolongement de l'avenue de Lorimier et au sud-est de la rue Notre-Dame qui devient la sortie de l'autoroute Ville-Marie. Des observations générales ont aussi été faites sur les zones limitrophes à notre aire de surveillance, là où d'autres travaux d'excavation étaient en cours.

1.3 LA PROBLÉMATIQUE

La présente intervention s'inscrit à la fois dans une démarche d'inventaire et de sauvetage de données archéologiques mises au jour, ou à l'être, par des travaux de construction d'une infrastructure routière.

Dans le cas de BjFj-26, les travaux de construction étaient presque terminés et il s'agissait donc avant tout d'évaluer d'une part l'impact des travaux déjà faits sur le site et, d'autre part, de profiter de la mise au jour d'une partie du contexte archéologique pour en évaluer le potentiel et l'intégrité.

Dans le cas de BjFj-27, les travaux n'étaient que partiellement commencés et se limitaient à la tranchée pour la construction d'un mur de soutènement. Des plans anciens confirmaient la présence en cet endroit d'établissements de type industriel reliés à la brasserie Molson. Nous savions d'autre part que l'aire se localisait sur l'axe de la première route reliant Montréal à Québec et autour duquel s'était développé le faubourg Québec. Sur la base de ces éléments, le MTQ a convenu de procéder à un inventaire archéologique de la zone visée, préalablement à la construction de la voie d'accès sud-ouest à la rue De Lorimier. Cet inventaire devait être réalisé au moyen de tranchées et de sondages effectués à l'aide d'une petite excavatrice. Notre objectif principal était alors de recueillir un corpus de données permettant de documenter les différentes caractéristiques du site; cette meilleure connaissance du site devait nous permettre, lors de la poursuite des excavations pour lesquelles nous ne faisons qu'une surveillance, de rattacher les nouvelles observations à un cadre suffisamment connu. Au cours des différentes phases de l'intervention, nos objectifs de recherche ne se limitaient pas à l'identification du contexte archéologique relié à l'entreprise de Molson; nous voulions aussi et surtout savoir si les couches présentes contenaient des traces (artefacts, structures, couches archéologiques) témoignant des différentes phases de l'occupation de ce site.

2.0 INTRODUCTION HISTORIQUE

2.1 LE CONTEXTE HISTORIQUE

Au cours du XVII^e et une partie du XVIII^e siècle, Montréal s'est surtout développée sur la colline comprise entre le fleuve et la vallée de la rivière Saint-Martin. Cet espace avait d'ailleurs été circonscrit (dans les années 1670) par une palissade de bois remplacée au début du XVIII^e siècle par une enceinte en maçonnerie qui ne sera elle-même entièrement démolie qu'en 1819 (Robert 1977:146). Cependant, dès la première moitié du XVIII^e siècle, les trois axes (nord, ouest et est) reliant la ville fortifiée à son hinterland rural et agricole verront une concentration de leur habitat et le développement de noyaux différents par leur forme (en tas) et leurs fonctions des villages ruraux traditionnels. Déjà en 1781, trois faubourgs (Saint-Joseph à l'ouest, Saint-Laurent au nord et Québec à l'est) comptent 352 maisons, ce qui représente plus de la moitié (53.4%) des habitations de la ville (Dechène 1973:169). Partis de noyaux initiaux, les faubourgs se développent par une concentration de l'habitat sur un axe principal et par la projection d'antennes dans différentes directions; progressivement, ils s'élargissent et tendent à se rejoindre. En parlant du processus d'apparition et de développement des faubourgs, Ritchot (1979) estime qu'il est plus juste de penser que ces agglomérations se sont développées à côté du bourg (la vieille ville) plutôt que d'affirmer que le bourg lui-même s'est développé, agrandi, ou qu'il a éclaté.

L'aire à l'étude se localise dans le faubourg Québec ou Sainte-Marie. A l'origine, cette agglomération s'est développée à l'est des fortifications de la ville au-delà de la porte Saint-Martin et le long du Chemin du Roy reliant Montréal à Québec.

2.2 LE FAUBOURG QUÉBEC (SAINTE-MARIE)

Ce faubourg s'est développé d'abord le long du fleuve, du côté est de la ville, entre la porte Saint-Martin et la limite de la "Cité et Ville de Montréal" établie à cent chaînes (une chaîne a une longueur de 66 pieds ou 20,12 mètres) des fortifications par la "Proclamation de 1792" (Robert 1977:148).

Au XVII^e siècle, le peuplement de la seigneurie de Montréal, en dehors de Ville-Marie, a été canalisé par la création de fiefs nobles et leur concession à des seigneurs qui "avaient pour obligation, entre autres, d'y construire des résidences fortifiées, d'y résider, et d'y attirer des colons, cette opération ayant comme objectif immédiat d'occuper les endroits vulnérables et stratégiques de l'île, pour en assurer la défense" (Marsan 1974: 53). On peut considérer la création du fief de Pointe-aux-Trembles (1671) à l'extrémité est de l'île comme le début d'un mouvement de colonisation de l'axe Ville-Marie/Pointe-aux-Trembles sur lequel se localise l'aire d'étude. Le mode initial de partage du territoire repose sur le concept de la côte (le rang) qui "est foncièrement un groupement de terres en roture, habitées par des censitaires vivant coude à coude sur des domaines individuels étroits, mais profond, faisant front sur un cours d'eau, sur un chemin, ou sur les deux à la fois" (Marsan 1974: 58). Ainsi, dès le début du XVIII^e siècle, l'axe Ville-Marie/Pointe-aux-Trembles comprend quatre côtes (rangs) dont la "Côte Saint-Martin" qui englobe l'aire à l'étude.

Potentiellement donc, l'occupation de cette zone est possible dès le début du XVIII^e siècle, d'autant plus que les escarmouches avec les Iroquois sont alors choses du passé. Il est possible et probable donc que l'occupation de l'aire d'étude se soit faite à partir du début du XVIII^e siècle suivant un schème d'établissement rural orienté vers l'agriculture. Les habitations et les bâtiments connexes se localisaient donc le long d'un chemin (Chemin du Roy) suivant une fréquence correspondant à la largeur des lots concédés. Au cours du XVIII^e siècle, le début de formation des faubourgs correspond à un mouvement de densification de l'habitat, autrefois rural, et à une diversification des fonctions, autrefois agricole. Ce mouvement est à la fois relié à une expansion démographique et à une pression qui repousse hors des murs de la ville une partie de sa population. En gros, cette pression découle d'un mouvement de spécialisation vers les fonctions de commerce et une évacuation progressive des activités agricoles, au sens large.

Nous ne disposons pas, dans le cadre de cette recherche, de documents permettant de documenter le processus de développement du faubourg Québec, pour le XVIII^e siècle. Cependant, la carte de 1815 de Joseph Bouchette nous fournit une bonne idée de ce qu'est devenu ce faubourg, en ce début de XIX^e siècle. Sa carte générale de Montréal nous suggère qu'un contexte "urbain" existe entre la limite de la vieille ville et ce qui correspond à l'actuelle rue Papineau; plus loin, vers l'est, le contexte rural et agricole semble se perpétuer sauf aux emplacements des villages. Sa cartographie de la ville, à grande échelle, reprend cette information avec beaucoup plus de précision; on peut y faire les constatations suivantes:

- des rues transversales à la rue Sainte-Marie sont déjà tracées et habitées;
- une bonne partie du territoire est déjà parcellisée suivant un modèle qui vise une densification de l'habitat et qui évacue progressivement l'agriculture; on observe cependant que les parcelles sont suffisamment étendues pour permettre l'existence de cours arrières;
- l'habitat est nettement plus dense dans les premiers 600 mètres adjacents aux

anciens murs et il tend par la suite à se disperser; le premier bâtiment de la brasserie Molson (construit vers 1786) se localise presque en contexte rural.

Les années 1815 marquent le début d'un processus d'industrialisation qui aura un impact considérable dans la morphogenèse des faubourgs. Cet impact se manifestera au niveau de l'introduction dans la trame urbaine d'usines et d'ateliers de même que de réseaux de transport (routes, voies ferrées, aménagement de quai). On assiste aussi, comme l'exprime Ritchot (1979) à une prolétarianisation de la population: les artisans et les fermiers deviennent progressivement des salariés. L'habitat se concentre et se dégrade, comme nous le verrons un peu plus loin dans le texte.

Une carte de Montréal de 1839 (William Grey) nous montre que le quadrillage des rues couvre à peu près tout l'espace compris entre l'actuelle rue Dorchester et le fleuve; cette carte nous suggère que le processus d'urbanisation s'est étendue vers le nord et surtout vers l'est, au-delà de la brasserie Molson.

À partir des descriptions laissées par J.B. Brown (1851:128-130) et des remarques de l'agent Broomfield de la Phoenix Assurance, Robert (1977:372-373) a reconstitué une image des faubourgs. Parlant du faubourg Québec (Sainte-Marie), il indique que ce quartier situé dans le prolongement de la vieille ville:

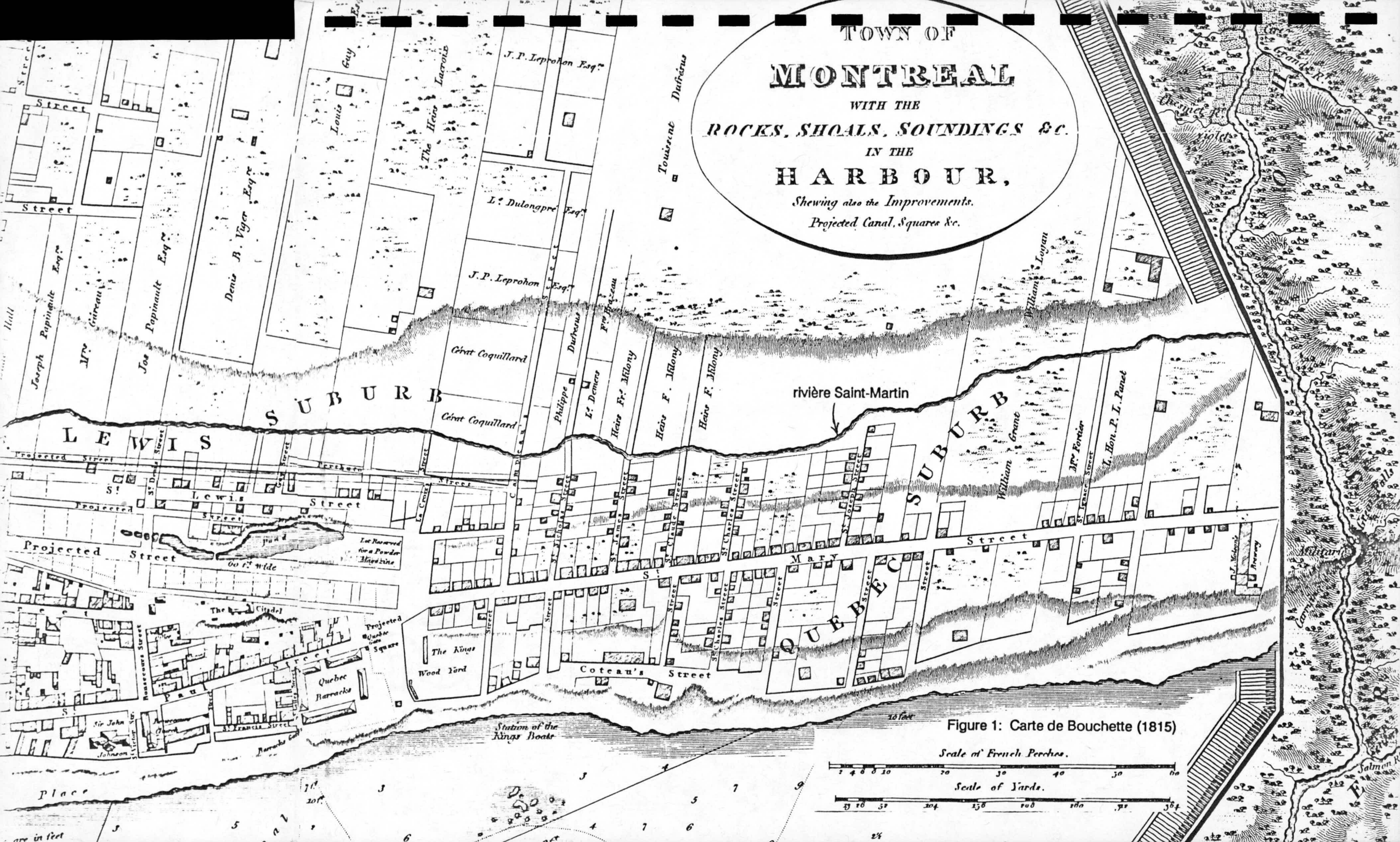
"Regroupe une forte proportion de la population francophone. On y trouve deux brasseries importantes. Les rues du faubourg sont étroites et flanquées de vieilles maisons à la française". Broomfield qualifie ce faubourg "de pire de tous à cause de l'entassement des maisons basses en bois et des fabrications dangereuses (au plan des risques d'incendie) qui s'y font".

Alors que la pierre constitue le matériau de construction privilégié dans la vieille ville, il semble que le bois ait été principalement utilisé dans les faubourgs, au moins jusqu'au milieu du XIXe siècle. Robert (1977:225-226) fait la description suivante de la maison-type des faubourgs: "avant 1850, c'est une maison relativement petite, qui copie l'architecture de la maison rurale de la vallée du Saint-Laurent. Le toit, à deux eaux, est habituellement ponctué par des lucarnes (...). Ces maisons (...) étaient souvent posées à même le sol ou bien construites sur des pilotis selon la nature du terrain. Elles étaient habituellement dotées d'une cour qui s'étendait à l'arrière, cour que l'on pouvait transformer en jardin".

L'ensemble des descriptions du XIXe siècle semble montrer que l'environnement des habitations et les habitations elles-mêmes étaient dans un état plutôt précaire. P.P. Carpenter (1859: 182-183) a laissé la description suivante d'une maison du faubourg Saint-Antoine qui, précise-t-il, était en meilleur état que bien des maisons des pires zones:

"Nous avons quitté la rue par un passage couvert, marchant sur des briques et des pièces de bois, au-dessus d'une masse humide de fumier et d'immondices en décomposition. Arrivés dans une petite cour, nous avons constaté qu'elle n'était en réalité qu'un tas de fumier, fait de boues et de toutes sortes d'ordures, d'une épaisseur variant de quelques pouces à quelques pieds (...). Celle (maison) de l'intérieur, plutôt un taudis, était divisée en deux; les deux petites pièces du haut habitées par une famille française qui payait un loyer de \$4. par mois; celles du bas par deux familles, payant \$3.50 pour la liberté d'être empoisonnées. Ces pièces (...) devaient subir les inconvénients de la présence de fosses d'aisance désaffectées qui laissaient passer leurs effluves à travers le bois des murs et des planchers du rez-de-chaussée..."

Ces descriptions de l'état de l'habitat doivent s'appliquer intégralement au faubourg Québec puisque celui-ci est considéré comme un faubourg "populaire et industriel" (Robert 1977: 384).



TOWN OF
MONTREAL
WITH THE
ROCKS, SHOALS, SOUNDINGS &C.
IN THE
HARBOUR,
Shewing also the Improvements.
Projected Canal, Squares &c.

Figure 1: Carte de Bouchette (1815)

Scale of French Perches.

Scale of Yards.

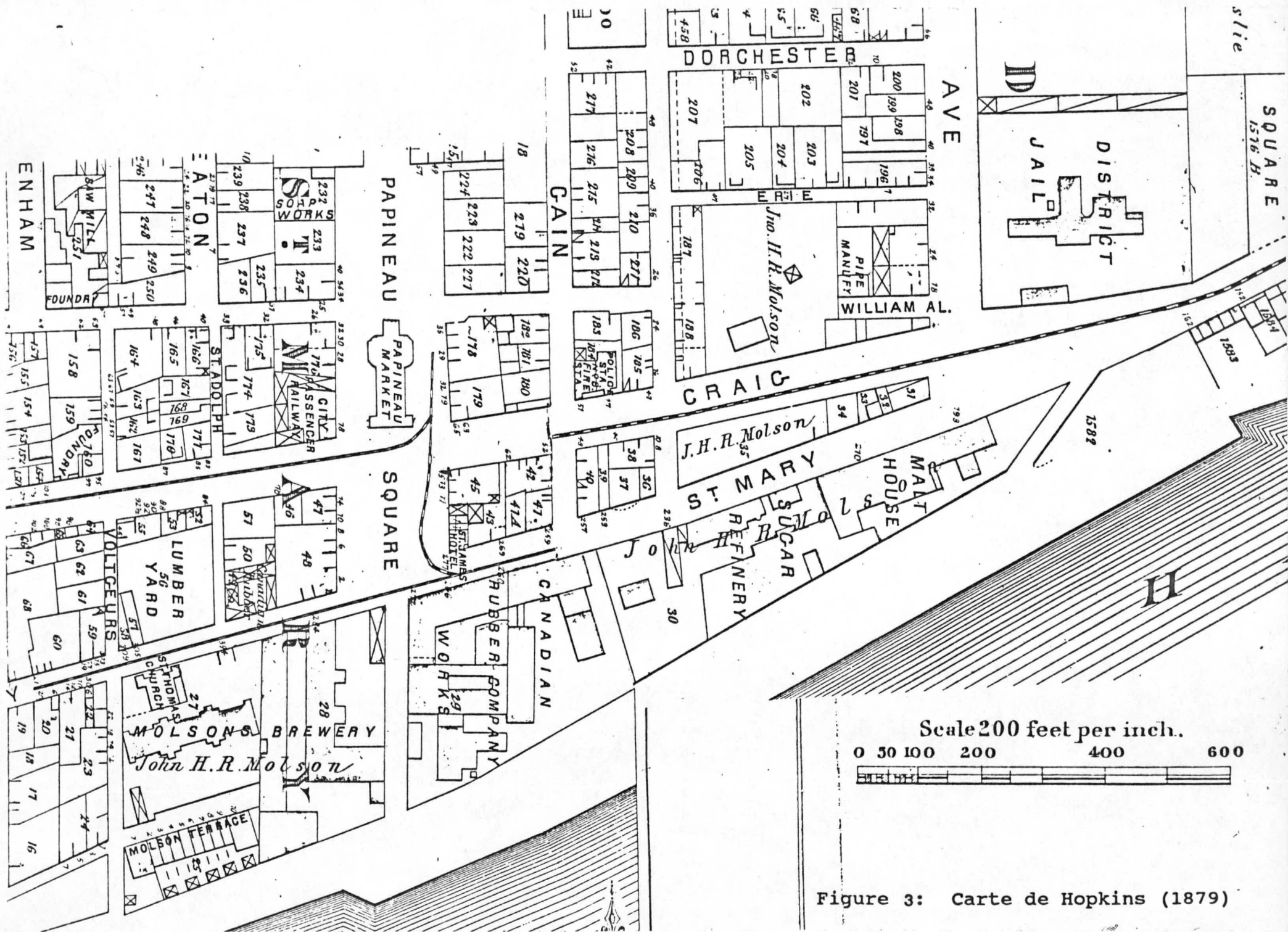


Figure 3: Carte de Hopkins (1879)

La fonction industrielle semble avoir joué un rôle relativement important dans le développement de ce faubourg dès la première moitié du XIXe siècle. En effet, un recensement de 1831-32 nous indique qu'il existe déjà plusieurs entreprises de transformation:

"Dans le Quartier Est il y a 1 moulin à vapeur, une fabrique pour le savon, 2 fabriques pour le fer, 1 distillerie pour la bière, 1 fabrique pour l'amidon, 1 corderie et 1 tannerie." (cité dans Robert 1977:279; tiré du Journal de l'Assemblée Législative du Bas-Canada, 1831-32, appendice 00)

Le plan de W. Grey (1839) localise d'ailleurs les bâtiments de la "Molson Brewery" et de la "St Mary's Foundry" au sud de la rue Notre-Dame (St Mary), un peu à l'ouest de l'aire d'étude. La "St Mary's Foundry" qui appartenait aux Molson était localisée (plan de Cane, 1846) sur l'emplacement de l'actuelle usine Uniroyal, juste à l'extrémité de la rue Gain (Cartier); un moulin à scie s'intercalait entre la fonderie et les bâtiments de la brasserie (construits un peu avant 1790), vis-à-vis la rue Papineau. Sur l'emplacement de l'aire d'étude (BjFj-27), Cane localise un bâtiment qu'il identifie par le terme "Brewery". Tout au cours du XIXe siècle, la fonction industrielle ou de transformation s'est amplifiée.

Pour les fins de notre intervention, nous devons souligner l'existence, durant la seconde moitié du XIXe siècle, de fabriques de pipes en terre localisées dans le quadrilatère circonscrit par les rues de Lorimier, Sainte-Catherine, Dorion et Craig (carte de Hopkins, 1879 et comm. pers. de Robin Smith). Deux fabriques sont connues par leur production, il s'agit de celles de Henderson (1847-1876) et de Bannerman (1858-1907) (Walker 1983, cité dans Savard et Drouin 1986: 240). Il semble que d'autres fabriques plus petites et plus artisanales aient existé dans ce périmètre. Comme ce fut le cas dans d'autres domaines à cette époque, il est possible que certaines tâches aient été effectuées dans les domiciles; un article du journal "The Montreal Herald" du 2 janvier 1851 mentionne en effet que "la manufacture Henderson produit des pipes de terre et grâce à ses machines actionnées au pied, peut fabriquer rapidement des pipes puis les envoyer à la finition à laquelle s'affairent un bon nombre de fillettes" (cité dans Robert, 1977:282)

Au coin de l'avenue de Lorimier (Colborne) et de la rue Saint-Antoine (Craig), le plan de Hopkins (1879) localise un bâtiment identifié "Pipe Manufy"; le plan de Goad (1890) identifie le même bâtiment au nom de "Robt.Bannerman". Dans les deux cas, le bâtiment est séparé de la rue Saint-Antoine (Craig) par un alignement de bâtiments et une ruelle. La mise en relation des plans anciens avec les cartes actuelles et les plans de construction suggère que l'élargissement de la rue Saint-Antoine s'est fait en empiétant sur l'alignement de bâtiments et peut-être sur la ruelle; il est donc possible que cet élargissement n'ait pas atteint la fabrique de pipes.

Au sud-est de la rue Notre-Dame, les travaux de construction d'une bretelle d'accès ont aussi affecté des vestiges des établissements de John H. R. Molson. Sur le plan d'assurance de Hopkins (1879), les bâtiments sont nommés ainsi: "Sugar Refinery" à l'ouest et "Malt House" plus à l'est. Par ailleurs, sur le plan d'assurance de Goad (1890), les bâtiments sont simplement identifiés par le nom "J.H.R. Molson".

3.0 L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

3.1 LE SITE BJFJ-26 (BANNERMAN)

3.1.1 Méthodologie d'intervention

Au cours des travaux d'excavation préparatoires à l'aménagement de l'autoroute Ville-Marie, un important dépôt de fragments de pipes en terre a été mis au jour à quelques mètres au sud-est d'un des piliers du pont Jacques-Cartier. Cette découverte posait le problème de la destruction de vestiges archéologiques reliés aux fabriques de pipes en terre dont la localisation dans le secteur était déjà connue. L'objet de l'intervention était d'identifier le contexte déjà perturbé par les travaux et d'évaluer la qualité de la partie non affectée du site, à partir de la tranchée située à la limite de l'emprise prévue.

Nous avons donc d'abord procédé à un examen du profil de sol encore visible le long du trottoir afin de sélectionner trois segments où nous voulions dégager et enregistrer des coupes stratigraphiques. Ces coupes ont été "raffaîchies" au moyen d'une excavatrice.

Dans le secteur où était visible le dépôt de pipes, nous avons décidé de faire une fouille systématique d'une tranche de 10 cm d'épaisseur, sur la hauteur du tissu archéologique et sur une largeur de 2 m. Ce mode d'intervention visait à perturber le moins possible la partie résiduelle du site tout en nous fournissant un échantillonnage contrôlé permettant un minimum de compréhension du contexte archéologique. Cette "fouille" permettait aussi de dégager une paroi pour le relevé stratigraphique et nous fournissait en même temps un échantillonnage du contenu des couches.

3.1.2 Le contexte archéologique

L'aire totale que nous avons examinée s'étend entre la rue de Lorimier et la rue Dorion. Cette aire, à la bordure nord-ouest de la rue Saint-Antoine, est actuellement occupée par les piliers du pont Jacques-Cartier et par un stationnement appartenant à Molson (figure 1).

Dans les opérations 1 et 2, de la rue Dorion jusqu'à la sous-opération 2C, le profil de la partie supérieure du sol laisse voir un pavé de briques et d'asphalte posé sur une couche de béton.

Dans la sous-opération 2C, un sondage pratiqué le long du trottoir jusqu'à 2,50 m sous la surface, a mis au jour un profil constitué d'une couche de démolition (matrice de sol brun) contenant des matériaux modernes: briques, béton, fragments rocheux, métal.

Cette couche de démolition est d'ailleurs visible, dans sa partie supérieure jusque vers le milieu de l'opération 3 où une couche de béton recommence à être visible; surmontée d'abord de briques sans organisation puis d'un pavé de pierres, cette couche de béton persiste jusqu'à 2 m au sud-ouest de l'opération 4D où elle se termine sur un mur de béton perpendiculaire au trottoir.



Photo 1:

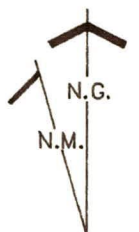
Vue générale vers le nord du site BJFj-26 (Bannerman). Le dépôt de pipes en terre se localise tout près du pilier sud-est du pont Jacques-Cartier; deux jalons rouges délimitent les opérations 4D et 4E. L'espace au sud-est du pont est actuellement occupé par un stationnement appartenant à la compagnie Molson. La construction de l'autoroute Ville-Marie et particulièrement le trottoir ont perturbé et détruit une tranche qui pourrait atteindre cinq mètres de largeur (au maximum) sur le rebord du site. Notons que cette tranche avait pu déjà être partiellement perturbée ou détruite par des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Antoine (photo LAV-611-2.14).

ÉVALUATION ARCHÉOLOGIQUE AUTOROUTE VILLE-MARIE

BjFj-26 BjFj-27

LÉGENDE

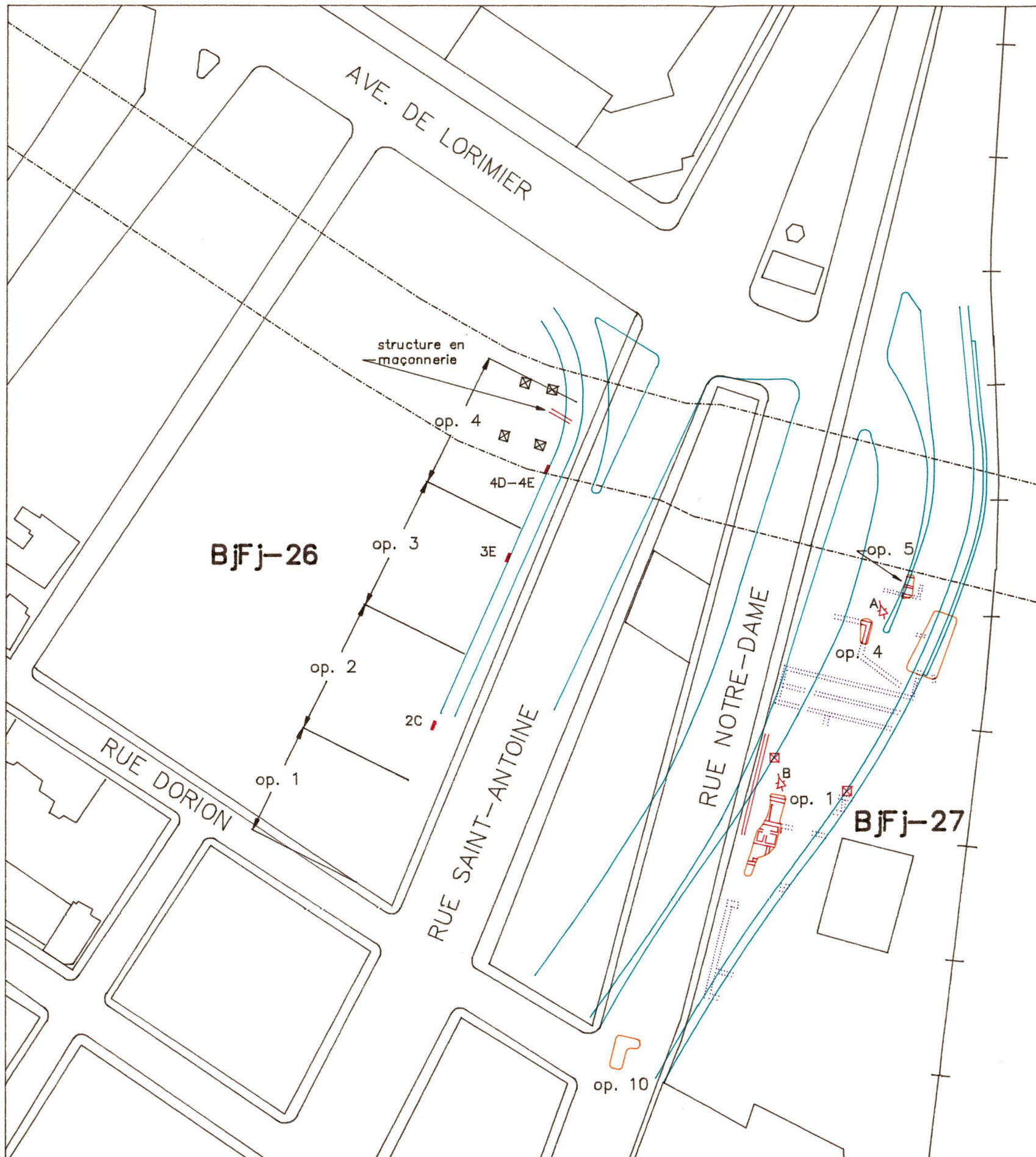
-  STATION D'ARPENTAGE
-  SOUS-OPÉRATION
-  PIQUET (MTQ)
-  STRUCTURE (SONDAGE)
-  STRUCTURE (SURVEILLANCE)
-  TRANCHÉE (SONDAGE)
-  NOUVELLE INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE
-  PONT JACQUES-CARTIER
-  PILIER DU PONT
-  VOIE FERRÉE



0 10 20 30m
Échelle 1:1 000

ethnoscop

Figure 5



Le sondage 3E pratiqué à travers cette couche de béton a livré le profil stratigraphique suivant:

- de haut en bas, le béton est d'abord recouvert d'une couche de gravier concassé sur sol brun puis d'une couche de démolition contenant des blocs de béton et de la brique;
- couche de béton reposant sur une couche de gravier concassé;
- couche de sol argilo-limoneux avec gravier, de couleur brun noirâtre, contenant quelques fragments de briques;
- couche de sol brun argilo-limoneux avec gravier;
- à 80 cm de profond et reposant sur un sol argilo-limoneux (till, horizon C) de couleur brune se trouve une mince couche (interface) de même nature contenant des fragments de mortier dispersés et quelques fragments de terre cuite rouge provenant d'une base de pot-à-fleur.

Les couches qui recouvrent l'horizon C et l'interface sont de toute évidence, des couches de remblayage dont nous ne pouvons pour le moment identifier la provenance. Lors du dégagement de la tranchée à l'excavatrice, de la céramique (terre cuite commune rouge, terre cuite fine blanche avec décor bleu) des fragments de pipe en terre dont un tuyau identifié Bannerman Montréal, de l'os et un fragment d'huître ont été recueillis dans le sol excavé mécaniquement.

Les sondages 4D et 4E ont été fait vers le centre du dépôt de pipes qui semble s'étendre de part et d'autre sur une longueur approximative totale de 6 à 8 mètres. Vers le nord-est, entre les piliers du pont Jacques-Cartier, le profil dégagé contenait des artefacts domestiques et une structure en pierres et mortier, perpendiculaire au trottoir, a été coupée pour la construction de celui-ci. L'analyse des alignements de bâtiments, à partir des cartes de Hopkins (1879) et particulièrement de Goad (1890), nous suggère que cette structure ait fait partie du pâté de bâtiments localisé entre la rue Saint-Antoine (Craig) et la ruelle nommée "Brant Lane" sur la carte de Goad.

3.1.3 Résultats (sondages 4D et 4E)

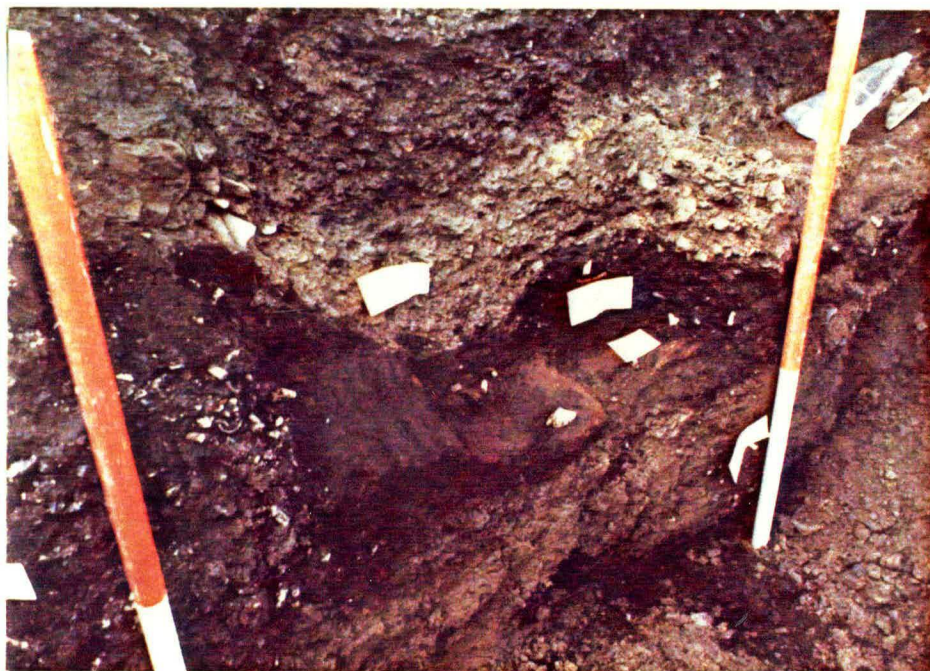
3.1.3.1 Le profil stratigraphique

Ces sondages localisés à l'intérieur de la zone où des fragments de pipes en terre étaient visibles en surface ont livré un profil stratigraphique composé de plusieurs couches contenant des vestiges reliés à la fabrication des pipes et divers artefacts plutôt reliés à des activités d'ordre domestique.

Afin de bien contrôler le contexte stratigraphique, nous avons recueilli un échantillon du sol de chacune des couches, échantillons qui ont été l'objet d'une analyse (voir fiches en annexe) afin d'en identifier les différentes caractéristiques:

- couleur,

- contenu de la couche (matrice, éléments sec.),
- contenu en artefacts,
- description.



Photos 2 et 3:

Ces deux photos illustrent le contexte stratigraphique des opérations 4D et 4E. La photo du bas montre bien les restes de pièces de bois (op. 4D) localisées en position d'interface entre le sol en place (c) et la couche F. À noter que la couche G (concentration de pipes) à gauche semble s'appuyer contre la première pièce de bois (photos LAV-611-2.10 et 2.9).

BJFJ-26

STRATIGRAPHIE

OPÉRATIONS 4D ET 4E - PAROI NORD

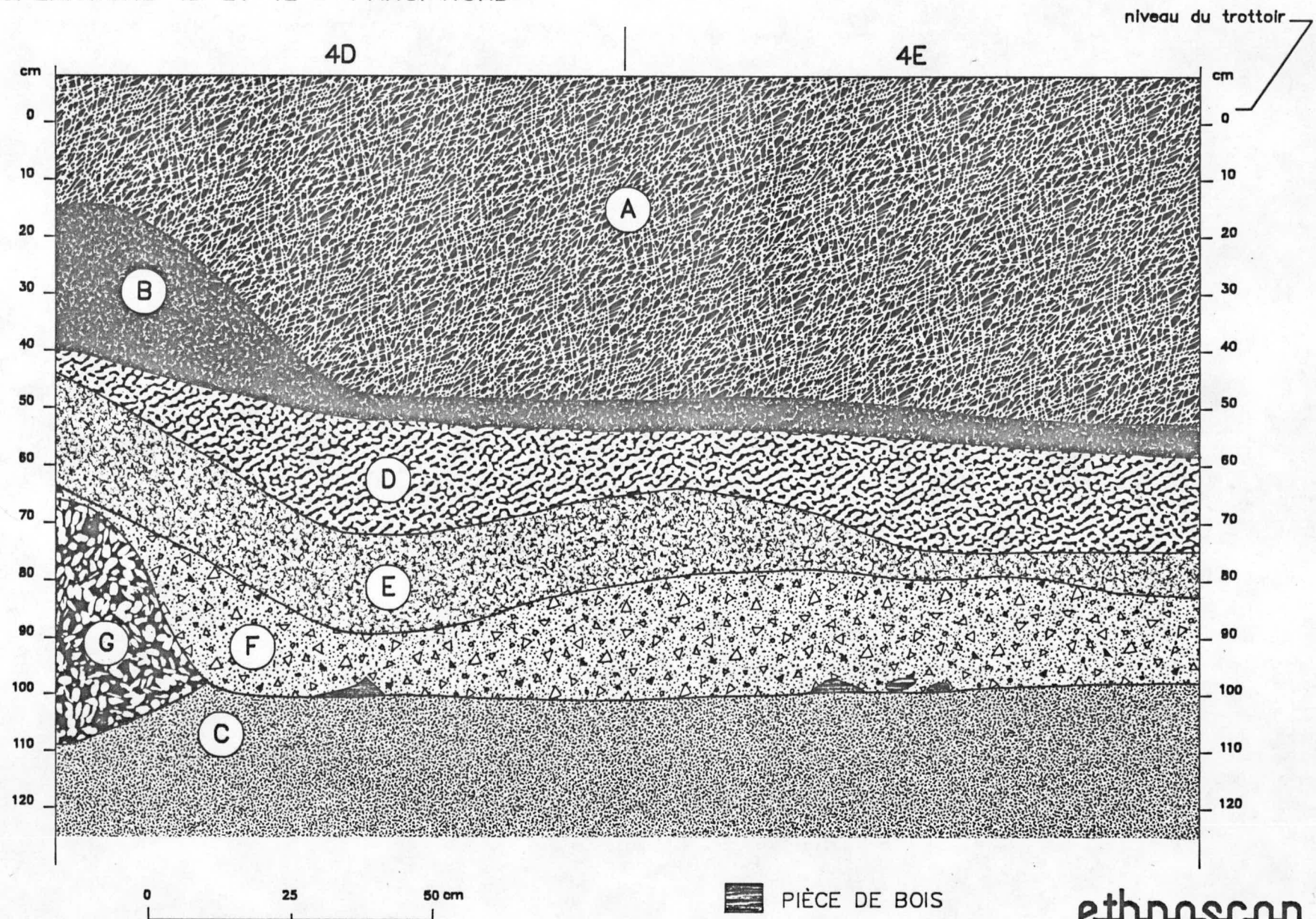


Figure 6

De bas en haut le profil stratigraphique (fig.5) contient la succession de couches suivantes:

- COUCHE C: cette couche correspond au sol en place non affecté par l'intervention humaine; il s'agit d'un sol argilo-limoneux contenant un peu de gravier et de couleur brun pâle avec des marbrures brun jaunâtre. Notons tout de suite que les couches A, E et G ont elles aussi une matrice argileuse.

- SURFACE DE LA COUCHE C: la couche C dont la surface est nette, compacte et régulière est immédiatement recouverte de pièces de bois appartenant à la base de la couche F et de la couche G.

- COUCHE G: cette couche recouvre la couche C à la limite sud-ouest du sondage 4D et elle est surmontée par la couche F; la matrice est constituée d'un sol argileux compact de couleur gris clair avec des taches gris rosâtre. Les fragments de pipe y sont présents en quantité très abondante, à tel point qu'à première vue, on a l'impression d'être en présence d'une couche constituée presque uniquement de fragments de pipes (plus de 700). La couche contient aussi en quantité peu abondante, du fer (clou), du verre (vitre, bouteille), de la céramique (grès gris, terre cuite fine blanche), de l'os, de la brique, de l'anthracite, des résidus de combustion et quelques fragments de contenant d'enfournement.

- COUCHE F: cette couche dont la matrice est sablo-organique a un contenu artefactuel semblable à celui de la couche G, sauf que les fragments de pipe y sont relativement moins abondants. A l'exception des fragments de pipes qui sont encore les artefacts les plus nombreux, la couche contient plusieurs objets reliés à la construction: clous (tranchés), verre à vitre, fragments de briques, fragments de bois et sections de pièces de bois; la couche contient aussi plusieurs os d'animaux, des vertèbres de poisson, des fragments de cuir, du verre de contenants et quelques fragments de contenants en terre cuite fine blanche. Enfin, la couche contient des fragments de contenants d'enfournement et quelques petites masses d'argile blanche.

- COUCHE E: il s'agit d'une couche argilo-limoneuse qui ne contient qu'une vingtaine d'artefacts, ce qui est très peu par rapport aux autres couches. En plus de quelques fragments de pipes, on y note la présence de papier goudronné, de quelques clous, d'un fragment de verre à chassiss, de fragments de terre cuite grossière rouge dont un avec une engobe blanche (Maritimes ?) et enfin d'un fragment de contenant d'enfournement.

- COUCHE D: cette couche est uniquement constituée de résidus de combustion de l'anthracite.

- COUCHE B: cette couche a une matrice identique à celle de la couche D, mais elle est plus noire; quelques artefacts sont aussi présents dans la partie supérieure de la couche; il s'agit de fragments de pipe, de fragments de contenant d'enfournement et d'une semelle de chaussure..

- COUCHE A: cette couche à matrice argileuse est constituée d'une succession de lentilles de couleur variable qui s'imbriquent les unes au dessus des autres. Elle comprend une grande variété d'artefacts dont principalement des fragments de pipes et plusieurs fragments provenant de contenants d'enfournement. Les autres objets sont du fer (clous), du verre (vitre, contenant), de la céramique (terre cuite fine), de la

brique, de l'anthracite, du goudron et enfin de l'os et des fragments de tissus. Le contenu de cette couche rappelle celui de la couche F, sauf que dans ce dernier cas, la matrice est sablo-organique.

Dans ce profil, la seule couche qui peut correspondre à un niveau d'occupation encore en place est constituée par l'interface F/C; nous employons le terme d'interface pour désigner le niveau correspondant au contact entre la surface de la couche inférieure et la base de la couche supérieure, en considérant que les artefacts présents dans ce niveau reposent sur la couche inférieure et sont recouverts par la couche supérieure.. Des restes de pièces de bois sont en effet encore présents juste à la surface de la couche C. Nous pensons que ces pièces pourraient provenir d'un plancher qui s'est affaissé; à l'exception de quelques clous (tranchés), aucun artefact n'était relié à cette interface.

Pour plusieurs raisons, nous pensons que les autres couches ont toutes été déplacées:

- les artefacts des couches G, E et A sont intégrés dans une matrice argileuse plutôt que de constituer une interface, ce qui tend à indiquer qu'un mélange de la couche de support et du dépôt d'artefacts a été effectué avant et/ou pendant la mise en place des couches à leur position actuelle.

- la couche F sablo-organique présente le même contexte de mise en place que les couches précédentes; la succession couche C, couche F ne se fait pas suivant le modèle d'un profil de sol naturel, d'autant plus que nous avons déjà identifié une interface entre ces deux couches.

- les couches D et A pourraient être des interfaces en raison de leur contenu uniquement anthropique, mais leur position relative dans le profil nous indique qu'elles ont aussi été déplacées.

L'hypothèse de travail suivante peut nous permettre d'intégrer d'une façon logique les différentes caractéristiques du profil que nous venons d'analyser:

- dans une première étape, les horizons superficiels du sol en place ont été décapés jusque dans l'horizon de sol en place argilo-limoneux C (couche C);

- une structure (bâtiment indéterminé) dont il reste les pièces de bois observées dans l'interface C/F a été érigée sur cet emplacement;

- dans cette structure mais à l'extérieur de l'aire de fouilles, ou dans une structure connexe ou voisine, des activités qui ont laissé des résidus de la fabrication et surtout de la cuisson de pipes en terre ont eu lieu;

- durant la période qui a précédé la mise en place des couches dans leur position actuelle, les artefacts résultant de la fabrication des pipes ont été placés en relation de voisinage et/ou mélangés à des artefacts reliés à la construction et à diverses activités d'ordre possiblement domestique; ceci se passait à l'extérieur de l'aire fouillée;

- à un moment qui se situe dans le troisième quart du XIXe siècle ou au tout début du XXe, après que la structure déjà identifiée se soit effondrée ou ait été démolie, des opérations visant à régulariser la surface du sol ou à l'excaver pour un aménagement quelconque ont entraîné le déplacement et l'accumulation des couches dans leur position actuelle.

3.1.3.2 Les artefacts

La collection d'artefacts des sondages 4D et 4E est composée essentiellement de fragments de pipes en terre et d'objets reliés à la fabrication de ces pipes. La collection comprend aussi, mais en faible quantité, des objets reliés à la construction et à des activités d'ordre domestique. Malgré le faible volume de sol qui a été fouillé, la quantité d'artefacts est tellement grande que nous ne pouvions penser en faire une analyse détaillée. Nous avons quand même dressé un inventaire sommaire de la collection et, afin d'en identifier les principaux attributs, nous avons prélevé un échantillonnage des objets représentatifs de la variabilité de la collection. Il faut noter qu'aucune pipe n'était complète et nous n'avons procédé à aucune reconstitution. Les attributs principaux de la collection de pipes sont les suivants:

- Toutes les pipes sont des rejets après la cuisson puisqu'aucune pipe, sauf une seule, ne porte de traces reliées à leur utilisation.

- La presque totalité des pipes ont été fabriquées avec une terre (argile) qui, à la cuisson, donne une couleur blanche; pour quelques pipes, on a utilisé une terre (argile fine) et/ou des procédés de cuisson qui ont donné des pâtes de couleur tirant sur le rouge. Pour quelques autres pipes, la terre utilisée et plus probablement le degré de cuisson, ont donné des pâtes de couleur gris clair à gris. Enfin, certaines pâtes montrent des indices de carbonisation (noircissement) partielle.

- Tous les tuyaux qui portent une inscription sont identifiés par BANNERMAN ou R. BANNERMAN sur le côté gauche et MONTRÉAL, sur le côté droit. Dans le cas des tuyaux portant les inscriptions BANNERMAN et MONTRÉAL, les lettres sont inscrites en creux sur le corps du tuyau et elles sont encadrées dans un motif de points. Les inscriptions R. BANNERMAN et MONTRÉAL sont quant à elles posées en relief sur une surface aplanie dont les limites sont marquées par un motif de points. Il faut noter que la qualité de l'inscription varie de très nette à floue et même presque invisible. Notre niveau d'analyse ne permet pas de savoir si des tuyaux ne portent aucune inscription. Enfin, quelques tuyaux portent un numéro d'identification; cette caractéristique est cependant rare.

- La presque totalité des pipes dont l'état permet l'observation de cette caractéristique, ont un talon à base aplanie qui porte, dans de rares cas, un numéro d'identification. Seulement quelques pipes, associées aux formes inspirées des pipes de bruyère, ne portent pas de talon.

Sur la base des caractéristiques des fourneaux et de leur liaison avec le tuyau, nous avons identifié les variétés suivantes:

A- Fourneaux unis, sans motif décoratif: la partie arrière montre très souvent, à mi-hauteur de la paroi, les lettres T D inscrites en creux de chaque côté de la ligne de

moulage. Les fourneaux ont une forme cylindrique globulaire, leur hauteur est de 35 mm, l'angle fourneau/tuyau est d'environ 100 degrés et l'ouverture du fourneau est parallèle au tuyau. La collection contient quelques pipes plus petites (hauteur: 30 mm) dont l'angle fourneau/tuyau tend à se rapprocher de 90 degrés.

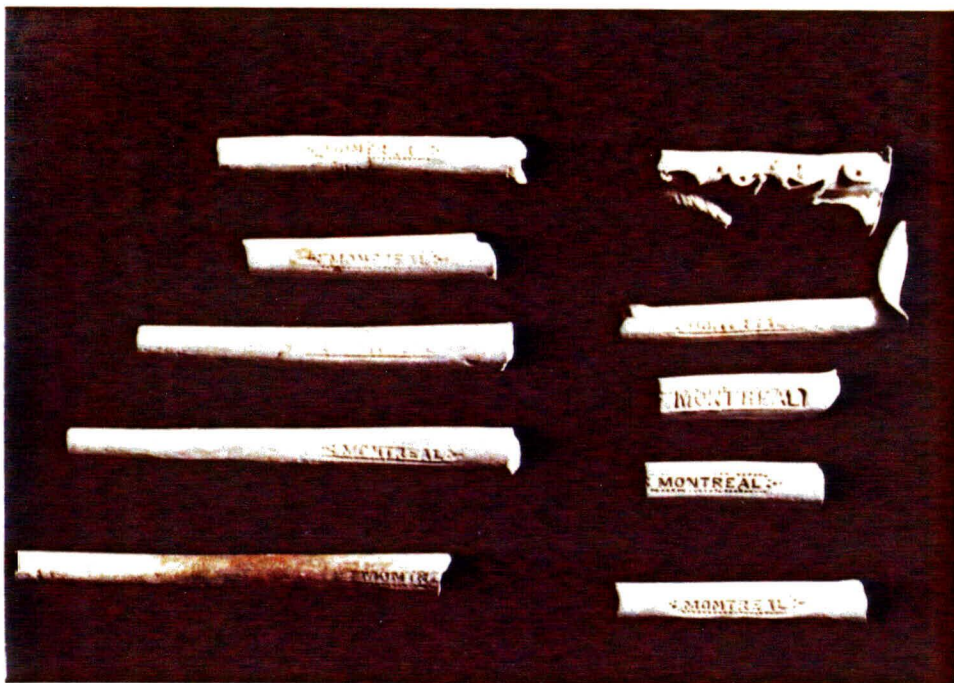
B- Fourneaux portant des motifs décoratifs: quant à leur forme générale et à leur dimension, la plus grande partie des pipes de la collection présentent les mêmes caractéristiques que les pipes T D sans décor. Les principaux motifs décoratifs sont les suivants: les flûtes et cannelures (3 variantes observées), volute et lignes de grains encadrant des tiges végétales, décor anthropomorphique représentant un hussard, modèle commémoratif montrant un navire à voiles d'un côté et un drapeau britannique de l'autre (2 variantes identifiées), couronne encadrée dans un motif végétal, une harpe (emblème de l'Irlande) avec motif végétal.

C- Formes inspirées des pipes de bruyère: la collection contient quelques pipes de cette catégorie; elles se caractérisent par l'absence de talon, un fourneau franchement globulaire et un angle fourneau/tuyau de 90 degrés. Le même modèle montrant une feuille stylisée sur la demie inférieure avant, est représenté par au moins une pipe en terre blanche et une pipe identique en terre cuite fine rouge.



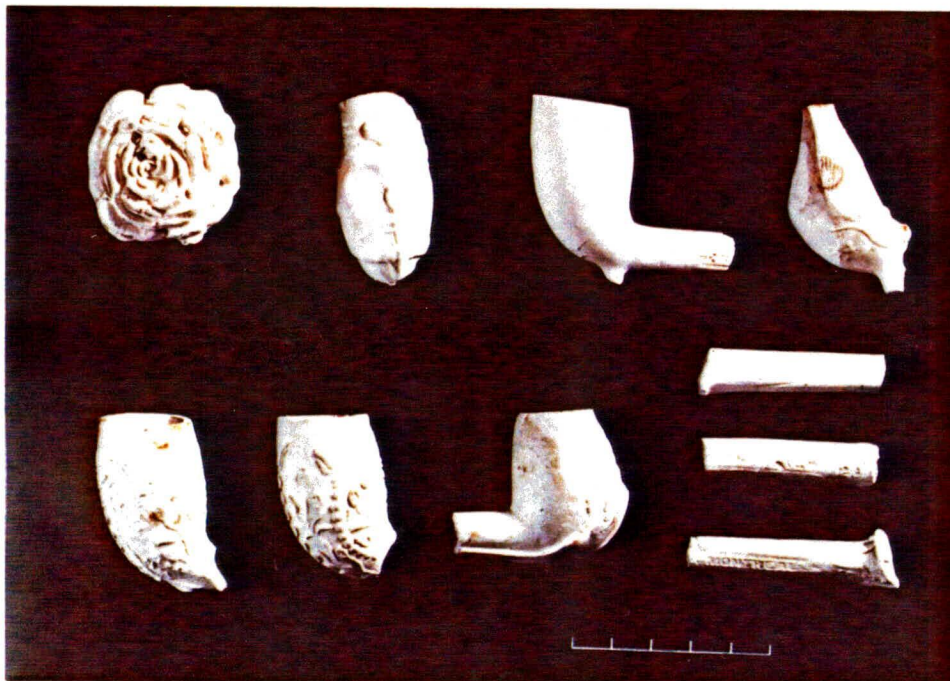
Photo 4:

Ensemble représentatif de la variabilité de formes, de dimensions et de motifs décoratifs de la collection de pipes de BjFj-26 (photo LAV-611-5.3).



Photos 5a et 5b:

Identification du fabricant et du lieu de fabrication sur les tuyaux de pipes. La photo du haut montre l'inscription BANNERMAN et R. BANNERMAN sur le côté du tuyau; la photo du bas montre l'inscription MONTRÉAL sur le côté droit du tuyau (photos LAV-611-5.11 et 5.10). Le tuyau de la rangée du haut, à droite, porte un motif décoratif, mais il n'a pas d'inscription.



Photos 6:

Ces fragments de pipe proviennent de la couche G (lot 4C1). Dans l'ordre: motif de rose sur la paroi avant du fourneau, le hussard, pipe TD sans décor, la harpe (emblème de l'Irlande), volute avec lignes de grain et motif végétal; la dernière pipe (rangée du bas) est un modèle en terre inspiré de la pipe de Bruyère. Sur les tuyaux on peut voir l'inscription BANNERMAN et MONTRÉAL. Le tuyau du centre porte un numéro de série (20); cette façon d'identifier les pipes s'est développée durant la seconde moitié du XIX^e siècle (photos LAV-611-5.5 et 5.6).



Photos 7:

Contenu de la couche G (lot 4D11). Les deux pipes de la rangée du haut, à gauche, illustrent le motif de cannelures et de flûtes. La pipe de droite (rangée du bas) montre l'inscription TD sur la paroi arrière d'un fourneau sans décor (photo LAV-611-5.8).



Photo 8:

Gros plan montrant les formes des fourneaux et leur décor, de même que le mode d'identification sur le tuyau. Provenance de gauche à droite et de haut en bas: 4Z1 (provenance générale), 4D11 (couche G), 4C1 (couche G), 4Z1 (tuyaux). (photo LAV-611-5.12).



Photo 9:

Ces pipes proviennent de la couche F (lot 4E9). À gauche, il s'agit d'une pipe de type TD représentative de l'ensemble de la collection: forme cylindrique globulaire du fourneau, fourneau de 35 mm de haut, angle fourneau\tuyau d'environ 100°, talon à base plane, inscription BANNERMAN et MONTRÉAL sur le tuyau et ouverture du fourneau parallèle au tuyau. La pipe de gauche est une exception: fourneau globulaire avec feuille stylisée sur la paroi arrière, angle fourneau\tuyau de 90°; peut-être s'agit-il d'une forme inspirée des pipes de bruyère (photo LAV-611-5.7).



Photo 10:

Ces pipes (lot 4Z1) illustrent des modèles commémoratifs. En haut sur la même pipe: drapeau britannique à droite du fourneau et navire à voiles à gauche; en bas, deux variantes de la couronne royale encadrée dans un motif végétal (photo LAV-611-5.4).

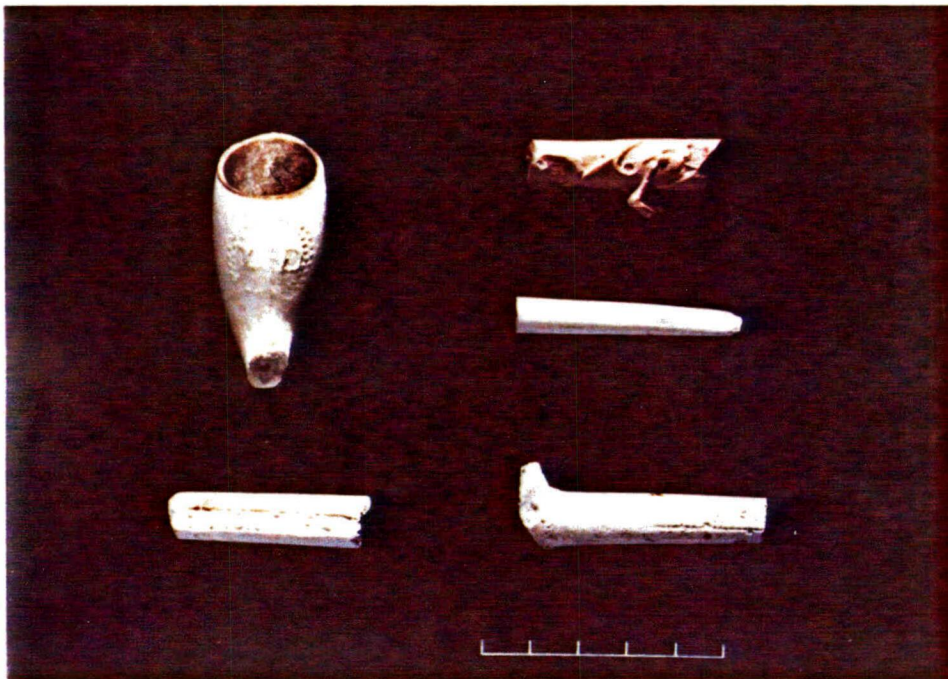


Photo 11:

Objets provenant de la couche A (lot 4D2). Le fourneau représenté est exceptionnel dans la collection: traces de combustion interne montrant que la pipe a été utilisée, inscription TD en relief dans une couronne de points, fourneau de 30mm de haut, angle fourneau\tuyau très ouvert. Le tuyau du bas, à gauche, montre l'inscription MONTRÉAL en relief sur fond plat, avec le #7. En haut, tuyau en terre cuite fine rouge avec motif en relief. Au centre, un embout de tuyau. En bas, inscription BANNERMAN en creux et encadrée d'un motif de points (photo LAV-611-5.9).

D- Autres modèles: un autre modèle représenté par au moins une pipe en terre blanche et une en terre cuite fine rouge, montre un fourneau globulaire avec un étranglement dans la demi inférieure; une feuille stylisée est visible sur l'avant et sur l'arrière du fourneau. Deux spécimens légèrement différents montrent un fourneau de forme sphérique décoré de points et de grains et surmonté d'une ouverture à paroi verticale. Enfin un fourneau a la forme d'une rose qui s'épanouit sur la paroi avant.

En plus des pipes, les deux sondages ont livré plusieurs fragments en terre cuite identifiés (Robin Hayeur Smith, comm. pers.) comme des pots d'enfournement. La pâte de ces contenants a une couleur qui varie entre le blanc grisâtre, le gris foncé et le brun rougeâtre; les parois intérieures et extérieures semblent avoir été lissées et sont recouvertes d'une mince engobe. La projection des cercles concentriques présents sur un fond et la mesure de l'arc d'un fragment de bord indiquent que le diamètre de ces pots devait être d'environ 25 cm.

3.1.4 Interprétation

Le profil stratigraphique et le contenu artefactuel suggèrent, à tout le moins, la proximité de la fabrique de pipes de Bannerman qui a fonctionné entre 1858 et 1907 (Savard et Drouin 1986:140). La collection contient presque uniquement des pipes non utilisées qui ont dû être rejetées après la cuisson parce qu'elles étaient défectueuses. Comme nous l'avons vu, les couches ont livré des objets reliés à la cuisson des pipes (pots d'enfournement) et d'abondants résidus (anthracite) de fourneau.

La collection dont nous disposons a été évidemment produite à l'intérieur de la période d'existence de la fabrique de Bannerman. Nos tentatives pour situer cette production à l'intérieur de cette grande période se sont avérées jusqu'à maintenant infructueuses, pour la simple raison que les auteurs considèrent en bloc la production de la seconde moitié du XIXe siècle. La collection recueillie sur BjFj-26 se compare à la production des autres fabriques de cette période. D'ailleurs les propriétaires de fabriques, dont Bannerman, étaient originaires d'Angleterre et ils s'inspiraient de la production de leur pays d'origine (Savard et Drouin, 1986:33) d'où ils importaient aussi leur argile. Le seul élément de datation que nous ayons est la mention (Savard et Drouin, 1986:263) de la découverte d'une pipe portant le motif du "hussard" dans un contexte archéologique (Fort Walsh en Saskatchewan) daté 1875-1883. La collection de BjFj-26 contient plusieurs spécimens portant ce motif.

3.2 LE SITE BJFJ-27 (MOLSON)

3.2.1 Méthodologie d'intervention

Cette intervention archéologique se localise sur l'emplacement des établissements de J.H.R. Molson identifiés sur les cartes de Hopkins (1879) et de Goad (1890). En plus de nous permettre de relever des vestiges de ces établissements, notre hypothèse de travail était que des sondages préliminaires et une surveillance archéologique pourraient nous fournir des indices (structures, artefacts) des différentes phases de l'occupation du faubourg Québec: l'occupation initiale, le contexte rural, l'urbanisation et l'industrialisation (ère pré-industrielle entre 1815 et 1850, ère industrielle après 1850).

Puisque le tissu archéologique (Brossard et Brochu 1987: 12), soit l'épaisseur des couches archéologiques correspondant à l'ensemble des occupations humaines, devait être détruit, nous avons choisi de procéder à une intervention archéologique rapide permettant la vérification de nos hypothèses de travail et la récupération d'un minimum d'informations. C'est aussi le seul type d'intervention que le cadre de travail permettait. Celle-ci a donc été effectuée en deux phases distinctes:

- PHASE 1: à l'aide d'une excavatrice qui était entièrement à notre disposition, nous avons effectué trois tranchées (op.1, 4 et 5) sur l'axe central du tracé de la nouvelle route, entre les points RND-1 et RND-2 (fig. 7). Ces tranchées que nous considérons comme des sondages, avaient pour but de vérifier le contexte archéologique, de mettre au jour des segments de structures et de dégager des coupes à travers le tissu archéologique; elles devaient aussi nous permettre de décider de l'opportunité ou non d'effectuer des fouilles plus élaborées dans une problématique de sauvetage archéologique. Dans la cueillette des artefacts et des données, nous avons privilégié les éléments "en place" dans les coupes; en effet, il est extrêmement difficile d'avoir un contrôle sûr des provenances lorsque les objets sont dégagés par la machine. Nous avons quand même effectué une cueillette sélective des artefacts dégagés par celle-ci en considérant que la totalité de ceux-ci pourrait nous renseigner sur "l'amplitude" de l'occupation du site en termes de chronologie et de fonctions. Un arpentage systématique nous a permis de localiser les données de cette intervention en relation avec des points identifiés sur les plans de construction du M.T.Q. Par ailleurs, un document vidéo a été produit; celui-ci présente une analyse détaillée des contextes archéologiques mis au jour dans les opérations 1 et 5, de même qu'une interprétation préliminaire.

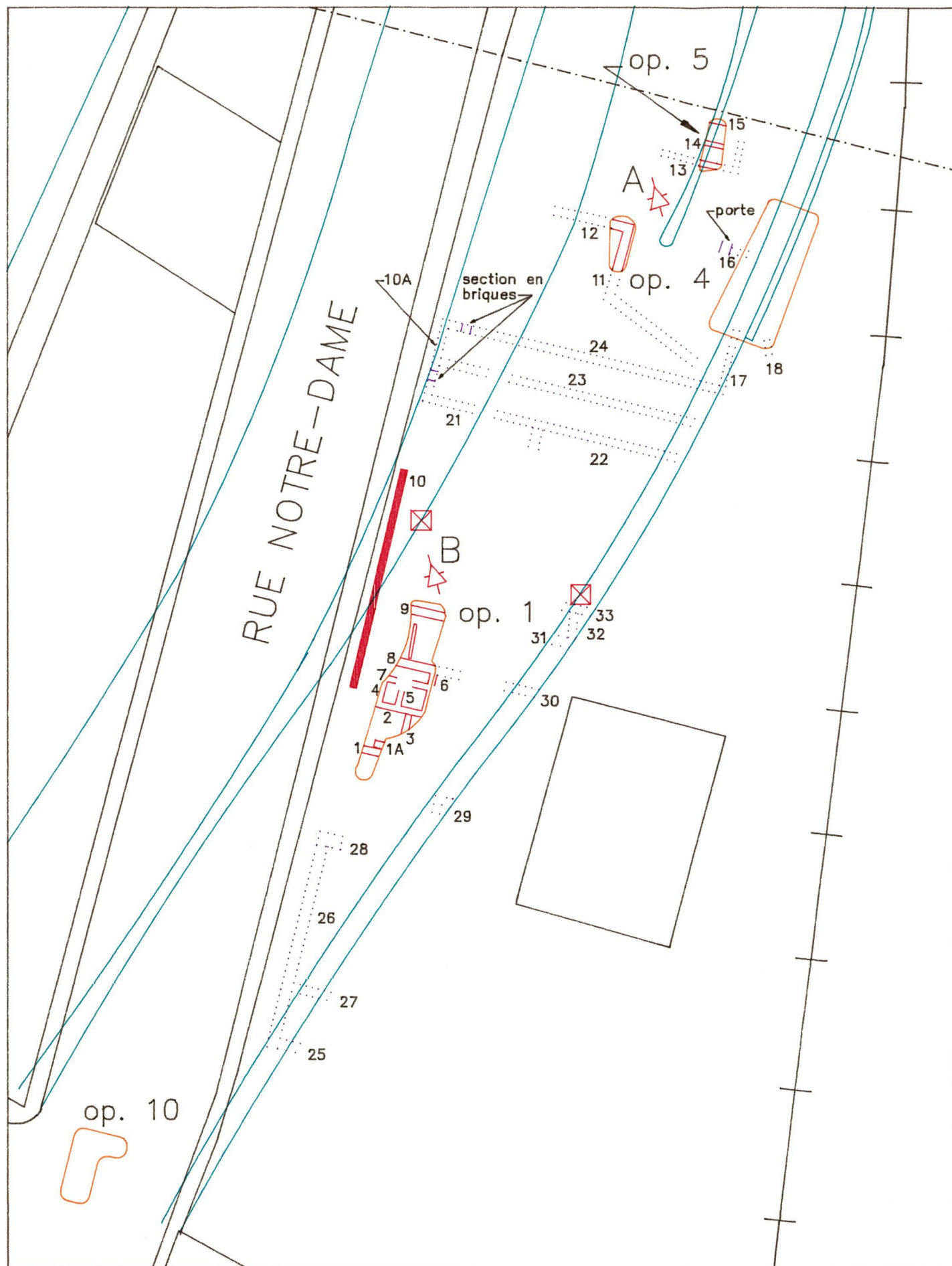
- PHASE 2: cette étape consistait essentiellement en une surveillance des travaux d'excavation et de déblaiement des couches de sol jusqu'au sol stable par une grosse excavatrice. En pratique, presque tout le tissu archéologique a été enlevé sur la largeur de la route, soit environ 20 mètres. Étant donné la vitesse d'exécution des travaux et l'impossibilité d'intervenir, l'archéologue qui a surveillé ces travaux a dû se consacrer surtout à l'enregistrement des structures; quelques profils stratigraphiques ont été relevés et

photographiés. Dans ce cadre, l'arpentage était impossible et les données ont été localisées relativement à un système de référence gradué de -16 m à 85 m (ouest-est) et placé sur la bordure nord de l'aire d'intervention. Puisque nous disposions déjà de sondages documentés (phase 1), les nouvelles informations étaient mises en relation avec les données déjà connues lorsque cela était possible.



Photo 12:

Le site BjFj-27 au tout début de nos travaux de sondage à l'excavatrice. La surface du sol était recouverte d'un pavage d'asphalte dans la section sud et de sol sablo-graveleux dans la section nord, au-delà du mur 9. Le petit bosquet d'arbustes longeait la rue Notre-Dame avant la construction de l'autoroute Ville-Marie (photo LAV-611-1.4).



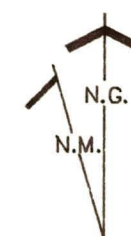
AUTOROUTE VILLE-MARIE

BjFj-27

LÉGENDE

-  STATION D'ARPENTAGE
-  PIQUET (MTQ)
-  STRUCTURE (EN SURFACE)
-  STRUCTURE (SONDAGE)
-  STRUCTURE (SURVEILLANCE)
-  TRANCHÉE (SONDAGE)
-  NOUVELLE INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE
-  PONT JACQUES-CARTIER
-  VOIE FERRÉE

0 5 10 15 m
Échelle 1:500



ethnoscop

Figure 7

AUTOROUTE VILLE-MARIE

BjFj-27

opération 1

LÉGENDE



STATION D'ARPENTAGE



STRUCTURE (EN SURFACE)



STRUCTURE (SONDAGE)



TRANCHÉE



NOUVELLE INFRASTRUCTURE
ROUTIÈRE

0 2 4 m
Échelle 1:100

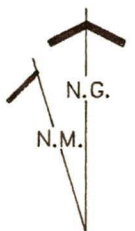
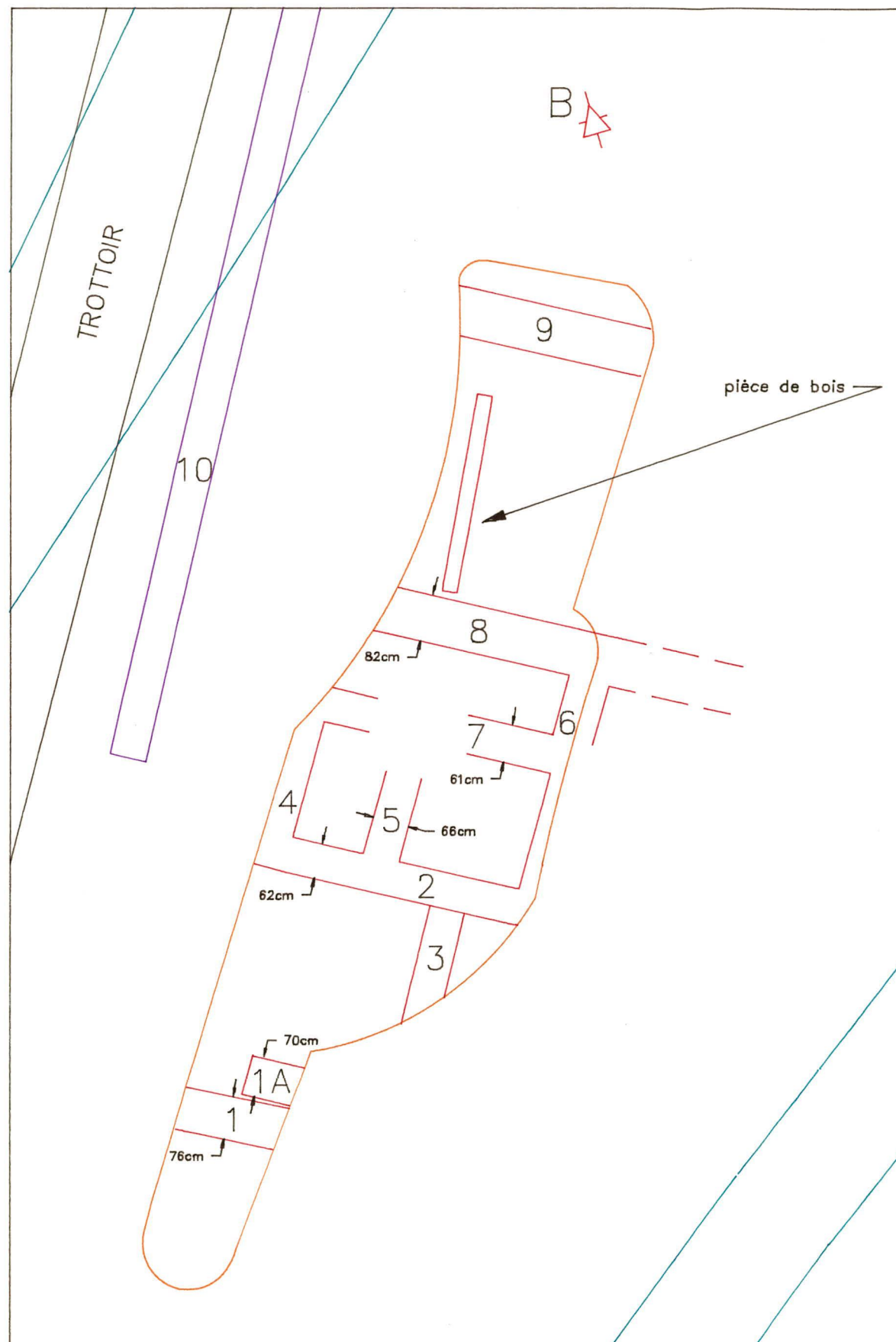


Figure 8

ethnoscop



3.2.2 Le contexte archéologique

Pour l'ensemble de l'aire d'étude, le tissu archéologique a une épaisseur qui varie entre 1,10 m (op. 1) et 3,50 m (op. 5); il mesure 2,92 m dans l'opération 4. Ce tissu est constitué de couches archéologiques de différentes natures et d'une grande quantité de structures verticales correspondant à des fondations et/ou à des parties inférieures d'édifices. Il comprend aussi des couches correspondant à des niveaux d'occupation et d'épaisses couches contenant des matériaux qui proviennent de la phase de démolition des bâtiments. Dans le cadre de la présente intervention, nous avons retenu trois coupes-types qui synthétisent le contenu du tissu archéologique de l'aire d'étude.

3.2.2.1 Les coupes stratigraphiques

- OPÉRATION 1, profil nord entre les murs 7 et 8 (fig.9) :

Cette coupe est importante parce qu'elle contient des couches reliées à toutes les phases d'occupation du site et parce que le sol, à cet endroit, n'a pas été massivement perturbé par la construction des établissements de Molson durant la seconde moitié du XIX^e siècle. On y observe principalement une couche (C1) de sol argilo-limoneux compact surmontant un horizon (C) de sol argilo-limoneux gris non perturbé par des interventions humaines. Nous interprétons la couche C1 comme le sommet de l'horizon C qui a été remanié par les interventions humaines des premières phases d'occupation du site. Ailleurs, dans l'opération 1, cette couche contient des artefacts qui suggèrent une phase domestique d'occupation du site. Sur le sommet très net de la couche C1 repose une couche (B15) d'environ 5 cm d'épaisseur contenant des fragments et des éclats rocheux; nous associons cette couche à la phase de construction des murs 7 et 8. Les couches supérieures (B13, B12, B11 et B10) sont essentiellement des couches de démolition; elles contiennent du mortier, des fragments de pierre de construction et de briques. La couche B1, présente dans toute l'aire de l'opération 1, contient des fragments de caoutchouc en quantité abondante inclus dans une matrice noirâtre sablo-organique. Cette dernière couche est constituée de résidus étalés à la surface du sol et provenant de l'usine Uniroyal ou de l'entreprise (The Canadian Rubber Co. of Montréal; carte de Goad, 1890) qui l'a précédée à partir de ca 1880. Il faut noter, qu'à l'ouest du mur 1, cette couche de résidus recouvre un pavé de blocs de granit rose. La couche B1 est finalement recouverte d'une couche contemporaine de gravier supportant un pavage d'asphalte. Concernant le pavé de blocs de granit, sa localisation sur le site nous indique qu'il devait entourer les bâtiments identifiés dans l'opération 1.

- OPÉRATION 1D, profil sud entre les murs 8 et 9 (fig. 10): Cette coupe diffère de celle située immédiatement à l'ouest du mur 8 que nous venons de commenter. On retrouve le sol en place (C) à une plus grande profondeur (1,80 m) et il est immédiatement surmonté par un dallage de briques (B6) constituant un plancher. Ce plancher est recouvert d'une couche (B5), d'environ 20 cm d'épaisseur constituée d'une matrice noirâtre de résidus de fourneaux. Cette matrice contient des scories en masses et en petits fragments, de l'anthracite brûlée, des fragments de métal et des artefacts (fonte) de grande dimension (jusqu'à environ 1 m) dont nous n'avons pu déterminer la fonction. Nous interprétons cette couche comme étant des résidus de procédés de forge du métal et plus probablement de fonte.

BjFj-27

OPÉRATION 1 - PAROI OUEST

STRATIGRAPHIE

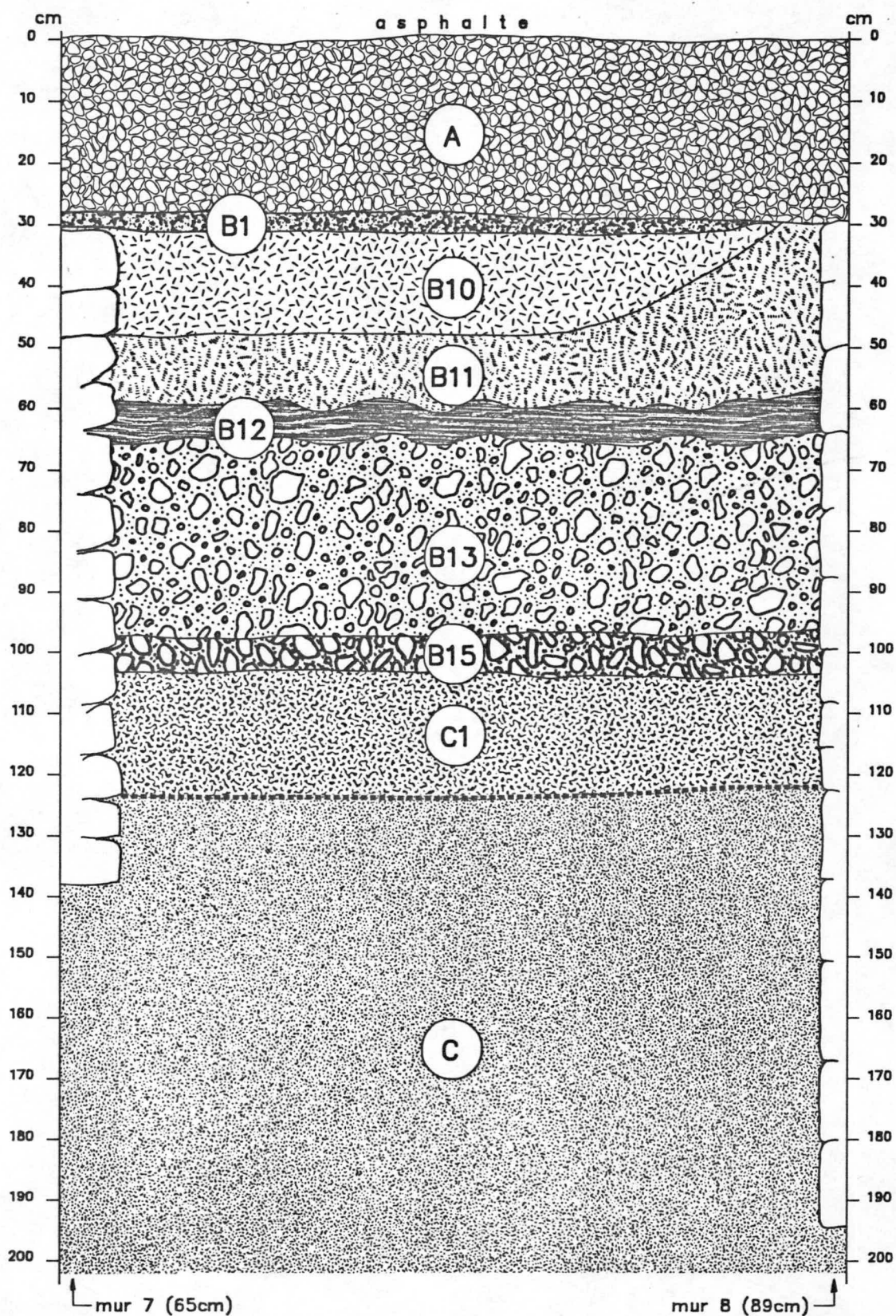


Figure 9

ethnoscop

BjFj-27

OPÉRATION 1D - PAROI EST

STRATIGRAPHIE

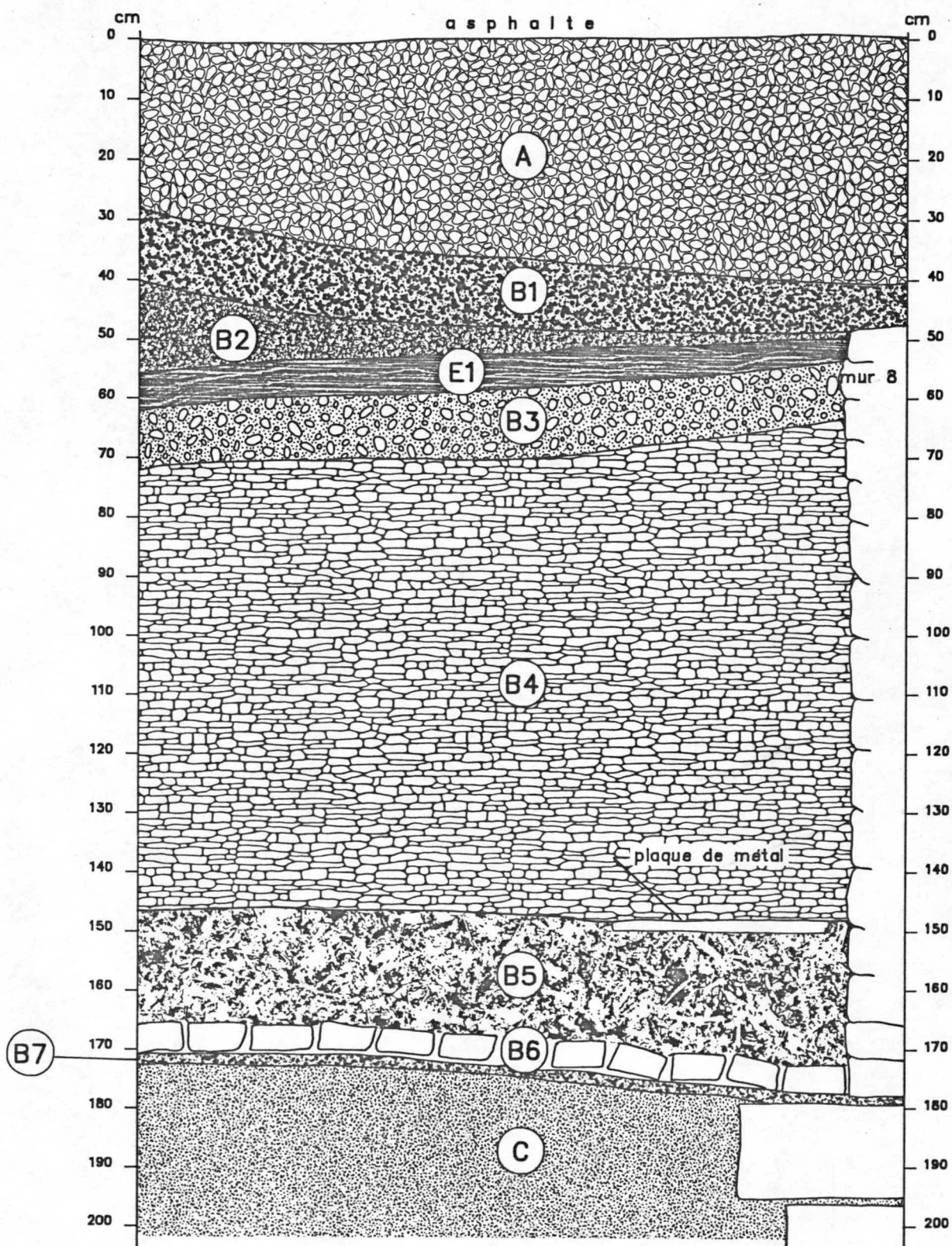


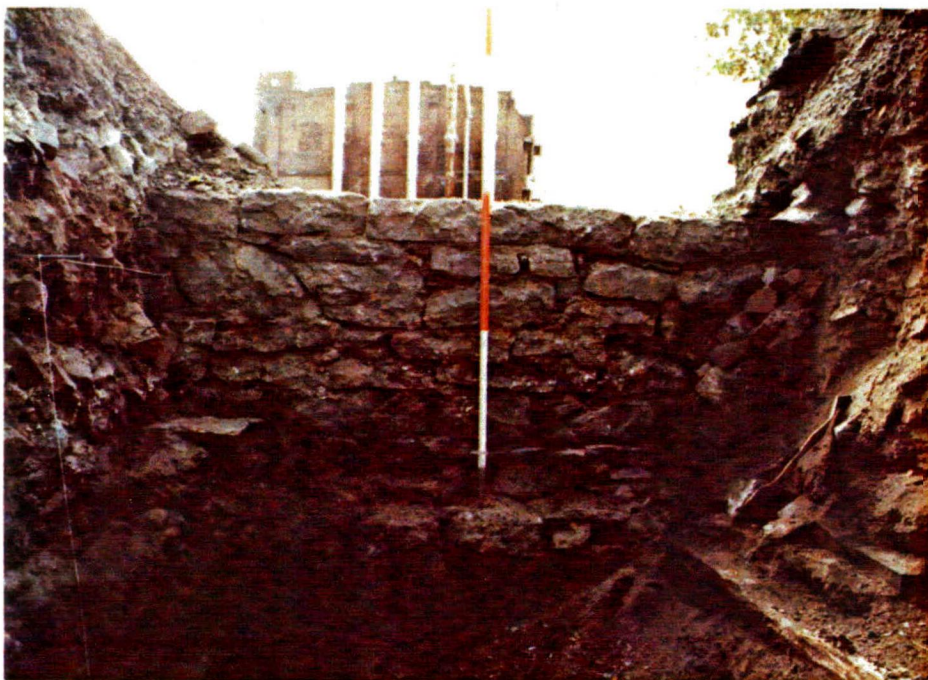
Figure 10

ethnoscop



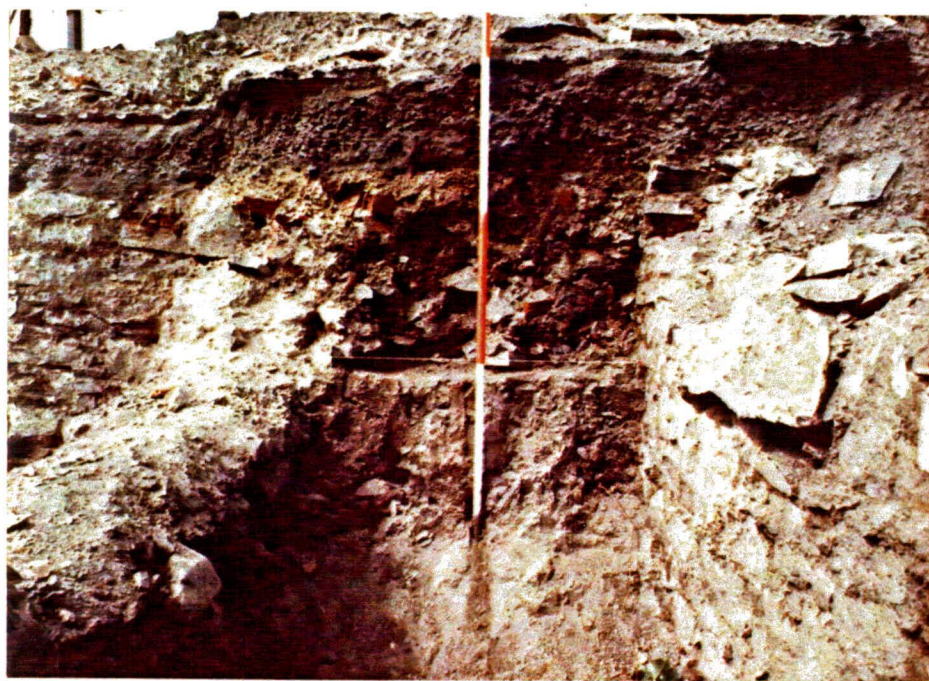
Photo 13:

Les structures mises au jour dans l'opération 1. Elles ont été dégagées au moyen d'une excavatrice qui était entièrement sous le contrôle des archéologues. Le mur (#8) de l'avant-plan délimite un contexte archéologique (op. 1D) qui pourrait être relié à une fonderie ou, à tout le moins, à une boutique de forge. Les autres murs qui se chaînent avec celui-ci semblent appartenir à des sections d'un même bâtiment. En dehors de la fonction travail sur le métal que le contexte archéologique confirme pour l'op. 1D, nous n'avons pas d'indice permettant d'identifier la fonction des autres sections de cette structure. La présence de quelques artefacts reliés à des fonctions domestiques semble provenir d'une occupation qui pourrait être antérieure à la construction des murs. Enfin, tous les murs de cette opération ont leurs assises dans un sol en place argilo-limoneux. (photo LAV-611-2.8).



Photos 14 et 15:

Le mur 8 et le contexte stratigraphique de l'op. 1D. La photo du haut montre le mur en maçonnerie et sa base plus large où s'appuie la pointe du jalon. La photo du bas montre le profil stratigraphique: la base du jalon (à droite) s'appuie sur une plaque de métal faisant partie d'une couche (B-5) de résidus (masses de métal et d'anthracite) provenant du four d'une fonderie ou d'un feu de forge. Cette couche s'appuie sur un plancher de briques (couche B-6) (photos LAV-611-1.18 et 1.5).



Photos 16 et 17:

Contexte archéologique observé dans l'aire des murs 7 et 8. Le contexte présent à droite du mur 8 contraste avec celui observé entre les murs 7 et 8. Dans ce dernier contexte la surface du sol en place (corde horizontale) observé semble correspondre à la surface du sol avant l'installation des structures. Ce niveau contenait, en position d'interface entre le sol en place (couche C) et les couches de démolition, une couche de fragments rocheux produits par le dressage des pierres lors de la construction des murs (photos LAV-611-2.7 et 1.20).

Les murs 8 et 9, de même que le plancher de briques pourraient donc appartenir à un atelier où s'est effectuée la fonte du métal. Les couches supérieures (B4, B3, E1 et B2) sont essentiellement constituées de matériaux de démolition. Il faut noter que la couche B4, est presque uniquement constituée de briques et de fragments de briques sur une épaisseur d'environ 80 cm. Les couches supérieures sont les mêmes que celles de la coupe précédente. Le pavé de granit recommence un peu à l'ouest du mur 9, il passe au-dessus de celui-ci et se prolonge vers l'est. C'est donc dire que, lorsque ce pavé a été installé (ca 1900), le bâtiment dont font parties les murs 8 et 9 était déjà démolli.

- OPÉRATION 5, profil sud entre les structures 14 et 15:

Ce profil diffère principalement des deux autres par le fait qu'il se situe dans l'aire des bâtiments appartenant à J.H.R. Molson et identifiés sur la carte de Hopkins (1879) comme "Malt House". Les deux autres profils appartiennent à une aire archéologique localisée devant le gros bâtiment identifié "Sugar Refinery". Nous retiendrons de cette coupe les éléments suivants:

A- L'épaisseur du tissu archéologique est d'environ 3,50 m et le sol en place, sous les structures 13, 14 et 15 est un sol argileux jaunâtre. Pour fins de comparaison, ce sol en place est à 2 m sous la surface de la couche en place C1, dans l'opération 1 entre les murs 8 et 9.

B- Le bas de la coupe (photo 19) contient deux structures en pierre, espacées de 1,80 m, qui s'interrompent abruptement (surface) à une profondeur de 2,60. L'espace entre les deux murs contient des résidus de combustion. Cet ensemble est recouvert d'une couche de bois, d'une couche de sable et d'une lentille contenant de l'antracite. Finalement un pavage de briques (photos 20 et 21) non jointes par du mortier, mais recouvert d'une couche de mortier recouvre le tout. Ce plancher est à environ 2,50 m sous la surface du sol. Ce contexte archéologique nous présente des aménagements qui ont été effectués au niveau du rez-de-chaussée; les murs en pierres sont vraisemblablement des structures de support pour une cheminée, pour de l'équipement lourd ou pour des poteaux supportant une charpente. Des indices de l'existence d'une cheminée ont été observés sous forme d'un empilement de briques (juste au sud du mur 13) et sous forme de résidus de combustion déposés entre les murs 13 et 14. Probablement en phase terminale d'utilisation de cet espace, un plancher de briques a été installé au dessus des murs de pierres 13 et 14, en s'appuyant contre le mur 15. Nous ne saisissons pas bien la signification de ce contexte archéologique; l'analyse et la comparaison avec les plans anciens nous indiquent cependant que cet espace se situe vers l'arrière du "Malt House" et il est possible que l'installation du plancher de briques corresponde à un réaménagement en quai (voie ferrée) de l'arrière du bâtiment..

C- Le plancher de briques est surmonté d'une succession de couches (photo 20) correspondant à la phase d'abandon et de démolition des structures. Nous observons cependant des couches organiques qui pourraient correspondre à des phases d'utilisation du site que nous ne pouvons mieux documenter dans le cadre actuel; nous pensons cependant qu'il puisse s'agir d'utilisations du site comme espace d'entreposage du bois..

3.2.3 Les résultats

3.2.3.1 Les structures

Le cadre de l'intervention nous permettait d'observer et de relever surtout les structures qui offraient une certaine résistance au travail des excavatrices. Les éléments structuraux qui laissent des traces discrètes (assises de maison en bois, structures appuyées sur des poteaux, etc) ne pouvaient donc être perçus, sauf s'ils avaient été présents dans les profils qui ont été l'objet d'une analyse et d'un relevé plus élaboré.

Ainsi nous avons observé pas moins d'une trentaine de segments de fondations et/ou de bases de murs et de structures qui leur étaient annexées. Ces éléments structuraux sont le plus souvent constitués de pierres dressées liées par du mortier; quelques éléments structuraux construits en brique ont aussi été observés. La présence de la brique comme matériau s'est surtout manifestée dans les couches de démolition (structure d'origine non identifiable) et comme matériau utilisé pour les planchers.

Nous pouvons identifier sommairement trois types de structures reliées à des bâtiments:

1. Les bâtiments de J.H.R. Molson (photos 18 à 27): les structures reliées à ces bâtiments de type industriel ont été relevées dans la section est de l'aire d'étude. Ils se caractérisent par l'aspect massif des murs et par la grande qualité de la maçonnerie. Les murs 11 et 12 (photo 18) relevés dans l'opération 4 sont représentatifs de ce type de structure. Ces deux murs, de même que d'autres segments de murs observés dans la même zone, se caractérisent par la présence d'un enduit (mortier) posé sur la maçonnerie jusqu'à la base du mur; cet enduit rend le mur lisse et régulier. Ce phénomène, de même que la présence d'un dallage de briques (photos 20 et 21) relevé entre certains murs près de leur niveau de base, suggèrent que la partie inférieure de ces bâtiments était utilisée.

2. Bâtiment délimité par les murs 8 et 9 (op. 1): contrairement aux murs 11 et 12, ces murs (photo 14) ne possèdent pas d'enduit; la présence d'un plancher de briques (photo 15) suggère cependant que la base (sous-sol ou rez-de-chaussée) du bâtiment était utilisée. La présence d'une couche de résidus sur ce plancher nous a déjà permis de formuler l'hypothèse que cet espace ait été utilisé comme atelier pour la forge ou la fonte (fonderie) du métal.

3. Les autres murs de l'opération 1: les structures 2, 4, 5, 6, et 7 font partie d'un ensemble structuré (photo 13) qui se rattache au mur 8. Ils diffèrent cependant de ce dernier par le fait que leur base est moins profonde et, comme le suggère le contexte archéologique, qu'un plancher (de bois) était présent. En effet, sous les couches de démolition, le contexte archéologique ne contient qu'une couche (B15) contenant des restes de la construction. Tous les murs que nous venons de décrire se chaînent les uns dans les autres, indice qu'ils ont été construits en même temps. Il en est différemment pour le mur 3 qui a été construit probablement après cet ensemble puisqu'il n'est pas chaîné avec le mur 2 contre lequel il s'appuie. Les murs 1 et 1A sont particuliers puisqu'ils sont placés côte à côte et qu'un espace d'au plus 1 cm les sépare.



Photo 18:

Coin d'un mur en maçonnerie dégagé dans l'opération 4. Ces murs reposent sur un appui plus large et ils sont recouverts d'une couche de crépis rendant leur surface lisse. Ces murs font vraisemblablement partie des bâtiments identifiés "Malt House" sur la carte de Hopkins (1879) (photo LAV-611-1.10).



Photo 19:

La tranchée de l'opération 5 a permis le dégagement de trois (3) structures (murs ou appuis) en maçonnerie, d'un plancher de briques et probablement de la base d'une cheminée. Le plancher de briques est recouvert de couches contenant des matériaux produits par la démolition des bâtiments. Entre les couches s'intercallent deux niveaux contenant des restes de bois; ces niveaux pourraient correspondre à des phases d'utilisation de l'espace à des fins que nous ne pouvons identifier avec précision. Il pourrait s'agir d'une utilisation suite à une démolition (réaménagement) de la section arrière du "Malt House" entre 1879 et 1890, comme nous pouvons l'observer en comparant les plans de Hopkins et de Goad (photo LAV-611-1.11).



Photos 20 et 21:

Ces photos illustrent le contexte archéologique et montrent la position du plancher de briques (photos LAV-611-1.14 et 1.15).



Photo 22:

L'aire du site BjFj-27 vers la fin des travaux d'excavation pour l'installation des tuyaux de drainage et la préparation de l'assise de la route. Les tranchées pour installer les tuyaux et le mur de soutènement ont totalement détruit tout le contexte archéologique. Ailleurs, l'excavation a fait disparaître une bonne partie du contexte; des bases de mur et des éléments structuraux ont cependant été soustraits à la destruction à cause de leur grande profondeur (photo LAV-611-3.2).



Photo 23 et 24:

Rebord sud-est de la tranchée à la fin des travaux d'excavation. La photo du haut montre un ensemble de murs (31-32-33) dans le prolongement du mur 9. La photo du bas montre une tranche du mur 23 et les matériaux de démolition (blocs, briques, mortier, etc) qui l'enveloppent (photos LAV-611-3.10 et 3.13).



Photo 25:

Le mur 10A est recouvert de crépis comme les murs 10 et 11. Vers la droite, s'appuyant sur des pierres de coin taillées, on observe un appareillage de briques (rouges) qui semble "colmater" une ouverture dans le mur. Cette ouverture aurait pu servir d'accès au rez-de-chaussé du "Malt-House" (photo LAV-611-3.17).



Photos 26 et 27:

Ces deux photos illustrent des appareillages de pierres reliés vraisemblablement à des ouvertures (portes) permettant d'accéder au rez-de-chaussé du "Malt House". La photo de gauche montre une ouverture dans le mur 24 et celle de droite, dans le mur 16 (photos LAV-611-3.23 et 3.22).

Les structures des types 2 et 3 n'appartiennent pas aux grands bâtiments représentés sur les cartes de Hopkins (1879) et de Goad (1890). Ils appartiennent vraisemblablement aux bâtiments que Hopkins place le long de la rue Notre-Dame et dont il ne reste qu'un élément sur la carte de Goad, onze ans plus tard. Ces bâtiments peuvent être antérieurs à l'installation de Molson sur ce site; cependant les couches de sol, et surtout la couche C1, nous indiquent par leur contenu que ces bâtiments ne peuvent pas être beaucoup plus anciens que la première moitié du XIXe siècle.

A la conclusion de la phase de sondages préliminaires, nous n'avons pas jugé opportun de recommander une fouille de sauvetage, ni une protection légale du site. Compte-tenu du cadre général de cette intervention, nous estimons que nous avons recueilli un minimum d'informations permettant d'identifier, dans les grandes lignes, les événements qui s'étaient déroulés sur le site, d'autant plus que la surveillance des travaux de construction devait nous permettre de recueillir de nouvelles informations, principalement à propos des structures.

3.2.3.2 Les artefacts

Le cadre de la présente intervention rend l'analyse et l'intégration des artefacts peu significatifs puisqu'on ne peut les rattacher à un contexte archéologique sûr. La presque totalité des artefacts ont été recueillis dans un milieu partiellement ou totalement perturbé par l'excavatrice. Nous les considérons donc comme étant potentiellement représentatifs de la totalité des occupations sur ce site.

La plus grande partie des objets observés sur le site est reliée à la construction et au travail sur la matière. Pour une part, il s'agit de matériaux provenant des bâtiments et présents dans les couches de démolition; pour l'autre part, il s'agit de résidus (anthracite, scories) provenant de différentes structures de combustion, dont possiblement une forge ou une fonderie (op. 1). Quelques objets reliés à des activités de type domestique ont été recueillis principalement à l'intérieur de couches de déblais (?) et de démolition. Quelques objets ont aussi été recueillis dans une couche de sol argileux surmontant immédiatement le sol en place; cette couche semble être l'équivalent de la couche C1 localisée entre les murs 7 et 8. Ces artefacts sont importants puisqu'ils suggèrent une utilisation domestique du site avant l'installation des structures déjà décrites. Il s'agit des artefacts suivants:

- 1A17: une aiguille en cuivre avec une tête enroulée;
- 1A10: une grosse anse en terre cuite grossière rouge provenant d'un contenant (?) de fabrication québécoise;
- 1A16: un contenant non identifié en terre cuite jaune;
- op.10, lot 1: cette opération localisée tout près de l'édifice d'Uniroyal a livré, dans une couche argileuse qui semble en place les artefacts suivants: 1 fragment de contenant en grès grossier (Angleterre), 2 fragments d'assiette en terre cuite blanche avec motif floral bleu appliqué, 1 tuyau de pipe en terre, 1 fragment de verre de bouteille vert foncé, de l'os et des coquilles d'huîtres.

L'opération 1 a livré en milieu perturbé par la machine, plusieurs fragments de contenant en creamware dont la période de fabrication s'étale entre 1820 et 1870, quelques fragments de pearlware (1830-1870), des fragments de pipes en terre dont certaines portent les inscriptions Bannerman et Henderson qui ont opéré des fabriques durant la seconde moitié du XIXe siècle, le long de la rue De Lorimier. Les objets les plus anciens sont deux fragments de contenant en faïence de provenance française (XVIIIe siècle) et un fragment de grès fin blanc (Angl., 1750-1800). Par ailleurs, plusieurs artefacts modernes (fin XIXe, début XXe siècles) étaient présents dans les milieux perturbés par la machine.

3.2.4 Interprétation

La plus grande partie des structures rencontrées dans l'aire d'étude semblent correspondre aux bâtiments construits au XIXe siècle par J.H.R. Molson et identifiés sur la carte de Hopkins (1879) par les termes de "Malt House" vers l'est et ayant façade sur la rue Notre-Dame, et "Sugar Refinery" du côté ouest; ce dernier bâtiment a sa façade dans la cour, à une certaine distance de la rue Notre-Dame. Les deux bâtiments ont des murs partiellement mitoyens.

Dans l'opération 1, les murs 7 et 8 circonscrivent un bâtiment que nous avons déjà interprété comme un atelier de forge et plus probablement une fonderie. Nous avons vu dans le dossier historique qu'une fonderie (St. Mary's Foundry) appartenant aux Molson avait existé au nord-est des bâtiments de la "Molson Brewery". Nous établissons donc un lien entre le bâtiment observé dans l'aire d'étude et cette fonderie, en soulignant qu'il ne s'agit pas du bâtiment principal, mais d'un bâtiment annexe où pouvait être localisé un four.

Les structures observées dans l'opération 1 correspondent, au moins partiellement, aux bâtiments adjacents à la rue Notre-Dame (St Mary) et localisés devant le gros bâtiment identifié "Sugar Refinery" sur le plan de Hopkins (1879). Il est à noter que sur le plan de Goad (1890), dressé dix ans plus tard, il ne reste de cet ensemble de bâtiments qu'une structure carrée. Les sondages des opérations 4 et 5 ont été effectués dans le bâtiment identifié "Malt House" dans l'aire des lettres "OL" du mot Molson (carte de Goad 1890). Lorsque l'on compare les plans de Hopkins (1879) et de Goad (1890), en excluant les différences dues aux imprécisions des plans, on observe que les bâtiments ont été légèrement transformés durant ces dix années; c'est le bâtiment identifié "Sugar Refinery" qui a subi le plus de transformations puisqu'on observe qu'il a été allongé vers l'est et que sa partie arrière a été réaménagée probablement pour recevoir la voie ferrée.

L'ensemble des artefacts recueillis en milieu perturbé ou en place suggèrent une occupation qui semble débiter avec le XIXe siècle, quoique quelques artefacts fassent potentiellement remonter cette occupation au XVIIIe jusqu'au Régime français. Il est donc probable qu'avant de devenir un espace à fonction industrielle, l'aire d'étude a connu une occupation de type domestique en contexte rural et en début d'urbanisation. Nous n'avons cependant pas rencontré de structures reliées à des bâtiments à fonction domestique et/ou agricole; il est donc possible que celles-ci aient été complètement détruites ou qu'elles aient été localisées à l'extérieur de la zone d'intervention, comme semblerait le suggérer la faible quantité d'artefacts retrouvés dans la couche C1 (fig. 8).

4.0 CONCLUSION

4.1 SOMMAIRE DES RÉSULTATS

4.1.1 Le site Bannerman (BjFj-26)

Ce site se localise juste au sud-est d'un des piliers du pont Jacques-Cartier. Le contexte archéologique que nous avons fouillé et relevé (op.4D et 4E) a été interprété comme un dépôt secondaire relié principalement à la fabrique de pipes en terre de Bannerman (1858-1907).

La mise en relation du contexte observé avec les cartes historiques et les plans actuels nous permet de croire que la fabrique de pipes n'a pas été touchée par les travaux de construction de l'autoroute Ville-Marie. Cette fabrique se situerait à la limite nord-est du stationnement de Molson et sous l'emprise du pont Jacques-Cartier, à une distance relativement faible (moins de 5 m) du rebord du trottoir actuel. La structure observée entre les piliers du pont Jacques-Cartier pourrait appartenir à l'alignement de bâtiments visibles sur les cartes de Hopkins et de Goad. Cette structure indique aussi que la construction des piliers du pont n'a perturbée le contexte archéologique que de façon très limitée.

4.1.2 Le site Molson (BjFj-27)

Les étapes de sondage et de surveillance archéologiques ont principalement permis d'observer et de relever une grande quantité d'éléments structuraux. Ceux-ci sont principalement associés aux bâtiments identifiés "Malt House" et "Sugar Refinery" sur la carte de Hopkins (1879) et appartenant à John H.R. Molson. Un ensemble de structures (op. 1) différentes des premières ont été relevées le long de la rue Notre-Dame, dans la partie sud-ouest du site. Nous avons interprété un contexte archéologique contenu entre deux (murs 8 et 9) de ces structures comme étant relié très probablement à une fonderie ou au moins à une boutique de forge.

La découverte d'artefacts (céramique, verre de contenant, aiguille, os, coquilles d'huîtres) découlant d'activités domestiques et présents dans le tissu archéologique nous indique que le site a connu d'autres modes d'occupation avant de devenir un site à fonction industrielle, durant la première moitié du XIXe siècle.

4.1.3 Les zones limitrophes

Des travailleurs employés à la construction de l'autoroute Ville-Marie nous ont rapporté avoir observé des structures et des dépôts d'artefacts à de nombreuses reprises tout au long de sa construction.

Nous avons pu nous-mêmes observer et photographier un contexte archéologique localisé en plein centre du tronçon ouest de l'autoroute, un peu au nord de la jonction avec la rue Dorion, et mis-au-jour dans une tranchée aménagée pour des installations électriques. Les couches archéologiques contenaient deux barils en bois renfermant des artefacts domestiques du XIXe siècle.

4.2 RECOMMANDATIONS

Notre recommandation principale est évidemment que tout aménagement qui peut perturber les niveaux superficiels de sol devrait être précédé d'une étude de potentiel archéologique et d'une intervention de terrain adaptée aux contextes archéologiques présumés. Dans certains cas, une surveillance archéologique des travaux peut s'avérer suffisante, en autant que l'archéologue dispose d'un pouvoir d'arrêter les travaux. Dans des cas où les contextes présumés sont complexes et uniques, des sondages éventuellement suivis d'une fouille de sauvetage ou d'une surveillance devraient être prévus.

Dans le cas d'une éventuelle prolongation de l'autoroute Ville-Marie, nous recommandons que les travaux d'aménagement soient précédés d'une évaluation du potentiel archéologique qui contiendrait une étude polyphasique de l'occupation du territoire, une identification des problématiques et des thèmes de recherche, une délimitation des secteurs d'intervention archéologique et enfin une définition des stratégies d'intervention sur le terrain. Cette étude devra être suivi d'inventaires sur le terrain, de fouilles des sites importants et de surveillance lors des travaux de construction. A notre avis, la démarche devrait permettre d'éviter les surprises lors des travaux de construction, surprises qui embêtent les constructeurs et qui coïncident les archéologues dans des situations qui ne sont pas toujours favorables pour l'archéologie.

Nous considérons le site Bannerman (BjFj-26) comme un site unique pour les raisons suivantes:

- la production de pipes, dans le contexte du faubourg Québec a été une activité très importante durant la seconde moitié du XIXe siècle;
- les sites de production sont uniques puisqu'ils permettent d'obtenir des collections de référence rendant possible la datation des artefacts trouvés dans les autres sites archéologiques;
- la fouille d'un tel site peut fournir un corpus de données sur les aspects techniques de cette production, sur les courants (modes) et sur les marchés dans lesquels s'inscrivait l'entreprise.

En conséquence, nous formulons les recommandations suivantes:

1. Que ce site soit l'objet de mesures de protection assurant la conservation du contexte archéologique restant.
2. Afin de poursuivre l'évaluation de ce site, il faudra effectuer des sondages archéologiques précédés d'une recherche historique de base et d'un examen des différents plans localisant les infrastructures qui ont pu affecter le site.
3. Les interventions (sondages, fouilles) devraient s'insérer dans un processus de mise en valeur du site urbain "Montréal" abordé dans une perspective d'évolution des formes urbaines et des fonctions.

5.0 BIBLIOGRAPHIE

5.1 DOCUMENTS

ARCHIVES MUNICIPALES

1973

Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832, ville de Montréal.

BLANCHARD, RAOUL

1953

L'ouest du Canada français, Montréal et sa région, Vol. I. Beauchemin, Montréal.

BROSSARD, J.G. & G. BROCHU

1987

Surveillance archéologique lors des travaux d'enfouissement de la Commission des services électriques de Montréal (C.S.E.), société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, ministère des Affaires culturelles, ville de Montréal.

BROWN, J.B.

1844

Views of the Canada and the Colonists: Embracing the Experience of a Residence; Views of the Present Stage, Progress and Prospect of the Colony, 1st edition: Edimburg, s.e., 1844, 2nd edition, Greatly enlarged, s.i., s.e.

BROWN - Mc PHERSON, J.

1967

Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowland, Cahiers de Géographie du Québec, No. 23: 343-360.

CIDEM-COMMUNICATIONS

s.d.

Le rêve industriel, le patrimoine de Montréal, quartiers Hochelaga, Maisonneuve et Préfontaine. Collection Pignon sur Rue, no 5, ville de Montréal.

1985

Vers le bout de l'île, le patrimoine de Montréal, Quartiers Mercier, Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies. Collection Pignon sur Rue, no 12, ville de Montréal.

DECHÈNE, Louise
(1973)

La croissance de Montréal au XVIII^e siècle, Revue d'Histoire de l'Amérique française, 27,2:
163-179.

1974

Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle, Paris\Montréal, Plon.

LINTEAU, Paul-André
1981

Maison neuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville 1883-1918, éd. Boréal Express.

MARSAN, Jean-Claude
1974

Montréal en évolution, historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais. Éd. Fidès, Montréal, 423 p.

PARENT, M. & al.
1985

Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP. Recherches amérindiennes au Québec. Vol. XV, nos. 1-2, pp. 17-37.

PREST, V.K. & HODE-KEYSER, J.
1982

Caractéristiques géologiques et géotechniques des dépôts meubles de l'île de Montréal et des environs, Québec. Étude # 75-27, Commission géologique du Canada.

RITCHOT, Gilles
1979

L'évolution morphologique du profil urbain de Montréal, manuscrit.

ROBERT, Jean-Claude
1977

Montréal 1821-1871, aspects de l'urbanisation, thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 488 p.

SALAUN, J.-P. & TÉTREAU, M.
1982

Étude du potentiel archéologique du Vieux-Montréal, Montréal, service de l'Urbanisme, 191 p., plans.

SAVARD, M. et DROUIN, P.
1986

Les pipes à fumer de Place-Royale, ministère des Affaires culturelles, 389 p.

SMITH, Robin H.
1985

The Toronto Tobacco-Pipe Industry: an Examination, *Arch Notes*, May/June: 21-25.

WALKER, Iain C.
1977

Clay Tobacco Pipes, with Particular Reference to the Bristol Industry, Ottawa, History and Archeology Series, no 11.

5.2 CARTES ET PLANS

BOUCHETTE, Joseph
1815

Carte topographique de la province de Bas-Canada, éditions Elysée (1980).

CANE, James
1846

Topographical and Pictural Map of the City of Montreal.

GOAD, C. E.
1890

Atlas of the City of Montreal compiled and drawn from official plans and from special surveys.

GREY
1839

Plan of the City of Montreal from a Survey made by order of the Mayor & Common Council in 1835 with the new improvements to 1838.

HOPKINS, Henry W.
1879

Atlas of the City and Island of Montreal, Provincial Surveying and Publishing Co.

ANNEXE 1 - CATALOGUE PHOTOS

CATOLOGUE-PHOTOS

PROJET: LAV-611
TYPE: 200 ASA (négatif)

FILM: 1

#	SITE	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION	ANGLE	ORIENT.
1	BJFJ-27	op.1		nil		45
2	BJFJ-27	op.1		vue générale		45
3	BJFJ-27	op.1		vue générale		45
4	BJFJ-27			vue générale du site		45
5	BJFJ-27			l'axe centrale		
6						
7						
8						
9						
10	BJFJ-27	op.4	structure	coins murs 11\12		50
11	BJFJ-27	op.5		vue générale		50
12	BJFJ-27	op.5	structure	murs 14 et 15		40
13	BJFJ-27	op.5	structure	mur 15		30
14	BJFJ-27	op.5	stratigraphie	paroi sud (14-15)		70
15	BJFJ-27	op.5	structure	mur 14		170

16	BjFJ-27	op.5	structure	mur 14 et plancher de briques	270
17	BjFJ-27	op.5	structure	mur 13 et plancher de	250
18	BjFJ-27		structure	mur 28, côté est	210
19	BjFJ-27		structure	murs 8,6,7	120
20	BjFJ-27		structure	mur 7, paroi, mur 8	300
21	BjFJ-27		structure	coin murs 6\2 (jalon)	170
22	BjFJ-27		structure	mur (vue en coupe)	125
23	BjFJ-27		structure	mur 4, sol sous le mur	280
24	BjFJ-27		structure	murs 2 et 3	123
25	BjFJ-27		structure	mur 1 et paroi sud	200

CATOLOGUE-PHOTOS

PROJET: LAV-611
TYPE: 200 ASA (négatif)

FILM: 2

#	SITE	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION	ANGLE	ORIENT.
1	BjFJ-27	1A	stratigraphie	paroi sud à l'ouest du mur 1		120
2	BjFJ-27	1A	structure	vue en plan murs 1 et 1a		303
3	BjFJ-27	1A	stratigraphie	paroi N à l'est du mur 1		255
4	BjFJ-27	1A	structure	structure 1a et parois S à E du mur 1a		170
5	BjFJ-27	1	contexte archéologique	vue générale de l'opération 1		45
6	BjFJ-27	1	contexte archéologique	vue générale du site		45
7	BjFJ-27	1	contexte archéologique	murs 7 et 8		
8	BjFJ-27	1	contexte archéologique	succession des structures de l'op.1		180
9	BjFJ-26	4D	stratigraphie	couche F, plancher ? de bois		N
10	BjFJ-26	4	stratigraphie	coupe stratigraphique		N
11	BjFJ-26	4D	stratigraphie	coupe stratigraphique		N
12	BjFJ-26	3E	stratigraphie	coupe stratigraphique		N

13	BjFJ-26	3E	stratigraphie	coupe stratigraphique	N
14	BjFJ-26		environnement	site des pipes vue générale	N-E
15	BjFJ-26		environnement	site des pipes vue générale	E
16	BjFJ-27		environnement	édifice Uniroyal	S-O
17	BjFJ-27		environnement	ville vers l'ouest	O
18	BjFJ-26		environnement	au N-W de la zone des pipes grue Dorion	N-O

CATOLOGUE-PHOTOS

PROJET: LAV-611

FILM: 3

TYPE: KODACOLOR 400-24 POSES COULEUR

#	SITE	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION	ANGLE	ORIENT.
2		vers RND2		vue d'ensemble		E
3	BjFJ-27	-16 à -10m	stratigraphie	paroi S		S
4	BjFJ-27	-10 à 0m	stratigraphie	paroi S		S
5	BjFJ-27	0 à 10m	stratigraphie	paroi S		S
6	BjFJ-27	10-20m	stratigraphie	paroi S		S
7	BjFJ-27	20-30m	stratigraphie	paroi S		S
8	BjFJ-27	30-35m	stratigraphie	paroi S		S
9	BjFJ-27	35-40m	stratigraphie	paroi S		S
10	BjFJ-27	30-40m	stratigraphie	paroi S et plancher de pierres		S
11	BjFJ-27	40-50m	stratigraphie	paroi S		S
12	BjFJ-27	50-60m	stratigraphie	paroi S		S
13	BjFJ-27	55-65m	stratigraphie	paroi S		S
14	BjFJ-27	45-50m	structure	murs #10 et 21		N-W
15	BjFJ-27	45-50m	structure	idem		N
16	BjFJ-27		structure	mur # 21 jusque dans paroi S		S-E

17	BjFJ-27	structure	mur # 10 et foyer de briques	N-E
18	BjFJ-27	structure	mur # 23	E
19	BjFJ-27	paroi	3o grand mur et 2 types de démolition	N
20	BjFJ-27	paroi	opération 4: ce qui reste du mur # 11	N
21	BjFJ-27	structure	mur # 16	E
22	BjFJ-27	structure	mur # 16 vue de plus près	E
23	BjFJ-27	structure	coin mur # 10 et 3o grand mur	N-E
24	BjFJ-27	structure	murs # 12 et 13	N-E

CATOLOGUE-PHOTOS

PROJET: LAV-611

FILM: 4

TYPE: FUJI 400 ASA-24 poses couleur

#	SITE	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION	ANGLE	ORIENT.
2	BjFJ-27	op. 10		la pépîne à l'oeuvre		W-E
3	BjFJ-27	10-15m	contexte archéologique	mur " 20 et structure de briques		E-W
4	BjFJ-27	30-35m	contexte archéologique	mur # 9 paroi N		S-N
5	BjFJ-27	30-35m	contexte archéologique	paroi S de tranchée où était mur # 21		S
6	BjFJ-27	10-15m	contexte archéologique	mur # 20 et paroi S		S
7	BjFJ-27	10-20m	contexte archéologique	murs # 20 et # 1		S
8	BjFJ-27	20m	contexte archéologique	murs # 1 et 1A, paroi S		S
9	BjFJ-27	20-25m	contexte archéologique	murs # 1-1A-2 et 6, paroi S		S
10	BjFJ-27	35-40m	contexte archéologique	paroi S à E du mur 9 sous dallage de granite		S
11	BjFJ-27	40-45m	contexte archéologique	murs # 21 et 22		E

12	BjFJ-27	Extrémité E du mur de soutènement	contexte archéologique	mur # 24	N-W
13	BjFJ-27	-16 à 4m	contexte archéologique	structure # 28 appuyée contre # 26	S
14	BjFJ-27	-16 à 4m	contexte archéologique	structure # 28 appuyée contre # 26	W
15	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	vue d'ensemble	N
16	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	vue d'ensemble	N
17	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	barils dans paroi N	N
18	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	barils dans paroi N	N
19	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	barils	N
20	BjFJ-27	barils	contete archéologique	barils vides	N
21	BjFJ-27	barils	contexte archéologique	barils vides	N
22	BjFJ-27		contexte archéologique	murs # 31 et 32	S-E
23	BjFJ-27	tranchée RND1 à RND2	contexte archéologique	vue d'ensemble de la tranchée	E

24	BjFJ-27	tranchée RND1 à RND2	contexte archéologique	vue d'ensemble de la tranchée	E
25	BjFJ-27	tranchée RND1 à RND2	contexte archéologique	vue d'ensemble de la tranchée	E

CATOLOGUE-PHOTOS

PROJET: LAV-611

FILM: 5

#	SITE	SONDAGE	MOT CLEF	DESCRIPTION	ANGLE	ORIENT.
1	BjFJ-26		charte de couleur			
2	BjFJ-26		charte de couleur			
3	BjFJ-26	4Z1	artefact	fourneaux de pipe		
4	BjFJ-26	4Z1	artefact	gros plan de motif bateau - couronne - drapeau		
5	BjFJ-26	4C1	artefact	fourneaux + tuyaux de pipes		
6	BjFJ-26	4C1	artefact	tuyaux "Bannerman" et "Montréal 20"		
7	BjFJ-27	4E9	artefact	TD, Bannerman et pipe globulaire droite		
8	BjFJ-26	4D11	artefact	fourneaux TD, tuyaux et embouts		
9	BjFJ-26	4D3	artefact	fourneau TD, tuyau rouge et tuyau Montréal Bannerman		
10	BjFJ-26	4Z1	artefact	tuyaux "Montréal"		
11	BjFJ-26	4Z1	artefact	tuyaux "Bannerman"		
12	BjFJ-26		artefact	tuyaux et fourneaux, 4Z1, 4D11 et 4C1		

ANNEXE 2 - MÉTRAGE DU FILM VIDÉO

SITE BJFJ-27

FILM VIDÉO (VHS, SP)

MÉTRAGE	DESCRIPTION
0000	Vue générale, op. 4 et 5
25	Les murs de l'op. 4
90	Vue générale, op. 4 et 5
110	Vue générale, op. 5, structures 13-14-15
160	Description et interprétation, op. 5 (version 1)
225	op. 5, mur 14
290	op. 5, murs 14 et 15
431	op. 5, plancher de briques
632	op. 5, stratigraphie 14 (paroi nord)
687	op. 5, ouest de stratigraphie 14 (plancher de briques)
736	op. 5 stratigraphie 14-13 (plancher de briques)
785	op. 5, sondage sous les briques
864	op. 5, structure 13
900	op. 5, stratigraphie 13 (stratigraphie en briques ?)
978	tranchée pour mur de soutènement
1010	mur 16
1038	mur 17
1060	mur 18
1089	stratigraphie tranchée (mur de soutènement)
1240	op. 1, vue générale
1295	op. 1, mesurage des structures et vue générale
1590	op. 5, 2e version
2980	Tranchée du mur de soutènement

2985	Vue de l'op. 5
3050	Vue générale vers l'op. 1 (vers le sud-ouest)
3075	Vue de l'op. 5
3130	op. 1, Vues générales et de détail
3420	Vue du mur 10 longeant la rue Notre-Dame
3466	Vue générale de l'op. 1
3500	Vue panoramique ouest vers le sud
3525	Description et interprétation
3525	Région du mur 1-1A - dallage de granit
3625	op. 1, mur 1 vers mur 2
3900	Murs 2-3 (technique de construction mur 2)
3992	Murs 2-3-4-7
4190	Murs 2-6
4250	Murs 6-7-8
4311	Murs 7-8 nord-ouest de tranchée coupe stratigraphique
4520	Nord-est du mur 8
4530	Paroi sud-est
4780	Mur 8
4795	Mur 8 à 9, profil nord-ouest, pièce de bois et coupe stratigraphique
4931	FIN

ANNEXE 3 - ANALYSE DES SOLS DE BJFJ-26

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BjFJ-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: A

COULEUR: gris noirâtre; quelques masses avec des couleurs marbrées comme dans la couche G.

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: ondulée

Régularité de la limite inf.: ondulée

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: argileuse; matrice peu abondante par rapport aux autres éléments contenus dans la couche.

Secondaire: anthropique; résidus (1-25 mm) microporeux de combustion; quelques frag. de résidus ont des surfaces dures et lisses légèrement "vitrifiées".

ELEMENTS GROSSIERS

Forme:

Dimension:

CONTENU ARTEFACTUEL

Frag. (10) de pipe de plâtre et plusieurs minuscules fragments; 1 fragment de verre épais (8 mm) de forme très légèrement courbe; 1 frag. de verre à surface courbe; quelques petits frag. d'anthracite.

DESCRIPTION

La matrice de cette couche ressemble à celle de la couche G; elle est cependant plus foncée et la proportion d'artefacts et de résidus est plus élevée.

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BjFj-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: B

COULEUR: noir

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: ondulée

Régularité de la limite inf.: presque plane et horizontale

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: anthropique; résidus de combustion constitués de masses (0-3 cm) poreuses avec des surfaces légèrement "vitrifiées". Il semble s'agir de masses minérales provenant de la combustion de l'anthracite. La partie plus fine de l'échantillon est de même composition que les masses.

Secondaire: présence peu abondante de quelques petites masses blanchâtres ou de masses blanchâtres (argile) dans les masses noires.

ELEMENTS GROSSIERS

Forme:

Dimension:

CONTENU ARTEFACTUEL

1 frag. de verre à vitre; 1 frag. de tuyau de pipe de plâtre; quelques petits frag. de pipe de plâtre.

DESCRIPTION

Le contenu de cette couche ressemble à celui de la couche D, mais la couleur est plus noirâtre.

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BjFj-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: C

COULEUR: brun pâle (sec) 10YR 6/3; quelques marbrures brune jaunâtre

Transition sup.: nette

Transition inf.:

Régularité de la limite sup.: surface plane et horizontale

Régularité de la limite inf.:

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: argileuse (argilo-limoneuse)

Secondaire:

ELEMENTS GROSSIERS

Forme: gravier peu abondant arrondi

Dimension: moins de 16 mm

CONTENU ARTEFACTUEL

aucun

DESCRIPTION

Sol en place, horizon C (?).

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BfJ-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: D

COULEUR: brun grisâtre (sec)

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: presque plane et horizontale

Régularité de la limite inf.: ondulée

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: anthropique; résidus de combustion constitués de masses (1-6 cm) poreuses avec des surfaces légèrement "vitrifiées". Il semble s'agir de masses essentiellement minérales (anthracite), non métalliques. La partie plus fine de l'échantillon est de même composition que les masses.

Secondaire: présence de masses blanchâtres (argile ?) dans les masses de résidus.

ELEMENTS GROSSIERS

Forme:

Dimension:

CONTENU ARTEFACTUEL

Résidus de combustion (masses minérales)

DESCRIPTION

Le contenu de cette couche ressemble à celui de la couche B, mais la couleur est plus grisâtre.

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BjFJ-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: E

COULEUR: brun (sec) 10YR 5/3;

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: ondulée

Régularité de la limite inf.: ondulée

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: argileuse (argilo-limoneuse)

Secondaire:

ELEMENTS GROSSIERS

Forme: gravier abondant; fragments arrondis généralement; quelques fragments cassés anguleux.

Dimension: moins de 25 mm

CONTENU ARTEFACTUEL

aucun

DESCRIPTION

Sol en place, horizon C (?).

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BfJ-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: F

COULEUR: brun grisâtre foncé

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: ondulée

Régularité de la limite inf.: surface plane et horizontale; rebord abrupt au contact de la couche G

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: sablo-organique (organique avec texture sableuse). Le sol se présente en petites masses.

Secondaire: plusieurs petits fragments (L: 0-2cm) de bois; quelques petites masses d'argile blanche.

ELEMENTS GROSSIERS

Forme: gravier (1) arrondie

Dimension: 18 mm

CONTENU ARTEFACTUEL

1 frag. de tuyau de pipe de plâtre; 2 fragments d'os; plusieurs frag. (1-15 mm) d'anthracite; 1 frag. de terre cuite rosée; 1 petit frag. (1 cm) de fer.

DESCRIPTION

Ce sol diffère de celui des couches B et D par l'absence de résidus de combustion. L'anthracite présente dans la couche ne présente pas de trace de combustion. Ce sol semble provenir de sol(s) d'origine organique et sablonneux.

DESCRIPTION DES COUCHES

SITE: BjFJ-26

op.-s.op.-lot: 4D

Couche: G

COULEUR: sol marbré gris clair avec taches gris rosâtre

Transition sup.: nette

Transition inf.: nette

Régularité de la limite sup.: limite abrupte dans 4D

Régularité de la limite inf.: faiblement inclinée

CONTENU DE LA COUCHE

Matrice: argileuse

Secondaire: artefacts et résidus noyés dans la masses argileuse.

ELEMENTS GROSSIERS

Forme:

Dimension:

CONTENU ARTEFACTUEL

Plusieurs frag. de pipe de plâtre; résidus de combustion en masses dures; 1 frag. de verre (contenant ?); petites masses (4) de mortier; 1 petit frag. de terre cuite rouge; petits fragments d'anthracite..

DESCRIPTION

Les éléments compris dans cette couche sont noyés dans une masse argileuse compacte et relativement dure lorsqu'elle est sèche. La masse contient de nombreux petits frag. de couleur blanche: masse d'argile à pipe, petits frag. de pipe, petites masses de mortier.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 134 864